5e Année - N° 206 | Le N° : 1 $ 00 | Jeudi 10 Août 1944

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST ET LE MONDE INDONESIEN
BIBLIOTHÈQUE

Paysage d'Annam.

(Bois gravé d'après un dessin de Henri Mège.)

P 1330

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTERET VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

Taux d'intérêt annuel 2 %

BONS A UN AN
émis à 98 $ 00
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS
émis à 99 $ 60
remboursables
au gré du porteur

au pair	à trois mois	de date
à 100 $ 50	à six mois	de date
à 101 $ 00	à neuf mois	de date
à 101 $ 60	à un an	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5e Année - No 206 — 10 Août 1944

Edité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES
6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.
doivent être adressés à la Revue
« INDOCHINE »
6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :
Indochine et France :
Un an : 40 $ 00, 6 mois : 25 $ 00

Etranger :
Un an : 55 $00, 6 mois : 35 $00
Le numéro : Une piastre.

SOMMAIRE

J'ai l'honneur de vous faire connaître... », par Bernard BREIL.

Nos grands gouverneurs généraux : René Robin, par Y. K.

Les instruments de musique cambodgiens (suite et fin), par G. ROGER.

L'urbanisme en Indochine : Indochinois, plantez des haies ! par HIPPODAMOS.

Lettre de Cochinchine, par COLLINE.

Notre Concours de Nouvelles.

Près des anciens Dieux, par A. FRAISSE.

Abonnements : Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 $ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

"J'ai l'honneur de vous faire connaître..."

par Bernard BREIL

Il y a, ne vous en déplaise, quelque chose de charmant dans ces vieilles formes du langage administratif : « J'ai l'honneur de vous faire connaître... ». C'est pour moi un honneur de parler à vous. Vous êtes mon chef ? Je tiens, dès le début, à m'incliner ; d'abord je vous donne acte de ma subordination. Est-ce à un inférieur que je m'adresse ? Je me tiens néanmoins pour honoré d'avoir affaire à lui ; je ne veux pas le brusquer ; je proteste que je sais avoir affaire non pas tant à un subalterne — fi! quel sentiment vulgaire des choses! —, mais à un honnête homme, à un esprit véritablement distingué, à un personnage de ma classe, que je peux feindre de prendre pour un égal, — étant bien entendu que ce sont là des mots, et qu'ils n'engagent à rien. « J'ai l'honneur de vous faire connaître... ».

De vous faire connaître. Voilà qui est prudent. Quoi que vous ayez à faire connaître, ne le faites pas connaître trop brutalement. Soyez homme du monde. Usez de précautions oratoires. Prenez du recul. Détachez-vous. Ce que vous allez faire connaître, annoncez-le, annoncez que vous vous disposez à le faire connaitre. Car l'événement, le fait, la réalité ont au visage quelque chose de rude et de grossier : il faut atténuer le choc de leur apparition, il faut les farder avant de les admettre dans notre entretien courtois. Il faut aviser l'interlocuteur d'avoir à se prémunir contre la surprise...

Que d'attentions, que de prévenances ! L'Académie, dit-on, est un salon ; on devine à l'Administration cette arrière-pensée, ce secret désir d'être, elle aussi, un salon. Ses manières de parler sont aimables, et galantes en diable. On y respire, si l'on sait les goûter, le même parfum désuet qu'aux modes du temps des équipages, du temps des crinolines...

Oui, mais nos femmes ne portent plus de crinolines.

•

Il fut un temps où l'Administration ignorait en effet le rude visage de la réalité. Tout au plus en voyait-elle flotter vaguement dans une pénombre bien tamisée un reflet pâle et flou.

De son côté le monde allait son train. L'esprit d'entreprise y régnait. Il appartenait aux particuliers, et à eux seuls. C'était à eux d'inventer, d'oser, de créer. A eux de se colleter avec la nécessité. De parer aux coups, d'en donner, de recevoir des nasardes, de riposter, de boire des bouillons, de se rétablir à la force des poignets, de s'effondrer, ou, quand tout semble perdu, de forcer le triomphe, de se mesurer avec les forces de la nature, avec le sort, avec la résistance des matériaux et avec celle des hommes, d'encaisser les événements, d'y répondre et de les prévenir par l'action, de faire face aux faits, de s'appuyer sur la réalité pour se défendre et pour bâtir.

L'Administration ne se mêlait pas aux combattants. Elle demeurait dans la tribune ; ou, tout au plus, sur la chaise de l'arbitre. Elle marquait les coups. Si elle intervenait, c'était pour empêcher l'initiative privée d'aller trop loin et trop fort. Elle était là pour tempérer la loi de la jungle ; pour veiller à ce que les concurrents jouent le jeu, et n'aillent pas s'expliquer au révolver. La liberté de chacun, disait-on, s'arrête

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

où commence la liberté du voisin : elle gardait cette frontière. A ceux dont les chances étaient trop inégales, elle donnait un coup de main ; elle modérait les gloutons qui tendaient trop ouvertement à empiéter sur les chances d'autrui. Selon le mot d'un juriste, elle se contentait de gérer les affaires courantes du public.

Elle jouait le rôle d'un volant régulateur. L'élan, le mouvement, l'action, venaient d'ailleurs ; pour elle, elle se superposait à toutes ces forces jaillissantes, à ce désordre d'initiatives tirant à hue et à dia, et, sans leur faire violence, ou le moins possible, elle les limitait et les canalisait, ici les freinait et là les soutenait, veillant seulement à ce que la machine tournât à peu près rond.

●

Dans ce temps-là le rond-de-cuir était la colonne de l'Etat, et sa lenteur était sagesse.

Le rond-de-cuir, méconnu n° 1 : nul ne s'est encore risqué à le réhabiliter, terrorisés que nous sommes par l'ombre despotique de Courteline.

C'était sa vertu singulière, sa force et sa justification que ce formalisme dont s'ébaudissait le profane. Agir et oser, ce n'était pas sa fonction ; mais, bien au contraire, « comme un bon père de famille », de tenir en lisières l'esprit privé d'entreprise, et de le garder de la précipitation et du goût de l'aventure, rongeurs des patrimoines, ébranleurs de la cité. Les vrais hommes d'action, disait à part lui M. Lebureau (et il songeait parfois qu'ils sont le sel de la terre, mais il ne l'avouait jamais), les vrais créateurs sauront résister à ma résistance, et décupler leurs forces en y prenant leur appui, tandis que ma pesanteur découragera les instables, calmera les agités, plombera le crâne des tout-fous.

Aussi l'Administration voulait-elle qu'on y mît les formes. Refusant de se risquer sur le terrain mouvant de la réalité, dédaignant de se commettre avec les faits, se prémunissant elle-même contre les entraînements de la nécessité, elle avait inventé le *rapport* (relisez *Les Employés*). En face du monde des choses, à sa ressemblance et lui correspondant, elle avait édifié un autre monde, plus souple et plus maniable, plus cohérant et plus logique, plus solide aussi, un monde qui résistait aux tremblements de terre, aux fureurs des hommes, à l'embrasement des empires : un monde de papier. Elle ne connaissait que ce monde de papier, *son* monde. Les choses et les forces de la nature n'existaient pour elle que dans la mesure où elles avaient trouvé place sur ses états, ses bordereaux, ses registres et ses rapports. Il leur fallait, pour la toucher, subir d'abord cette transmutation. Subtile alchimie, qui avait pour grimoire et cornue le langage administratif.

Je suis de ceux qui croient que le langage administratif n'est ni un patois ni un jargon, mais bien une langue. A y regarder trop vite, on s'y trompe. On croit y reconnaître du français. Il n'en est rien. C'est proprement une langue, qui a son vocabulaire, d'ailleurs pauvre, sa morphologie, sa syntaxe, sa rhétorique, sa composition, ses élégances. On peut l'apprendre. Et dès qu'on a franchi le stade des premières difficultés et qu'on avance un peu dans cette étude, on aperçoit, pour peu qu'on ait la tête philologique, qu'elle n'a rien de commun en effet avec la langue de Bossuet et de Voltaire.

L'un de ses tours favoris est précisément ce « j'ai l'honneur de vous faire connaître... » dont je me flatte d'avoir donné en commençant une analyse assez poussée.

●

Les temps ont changé.

A l'Etat spectateur a succédé l'Etat acteur ; M. Lebureau a quitté son fauteuil dans la salle, et est monté sur la scène ; ou sa tribune (le dos au soleil), et descendu dans l'arène. Par accident, et en manière d'intermède ? Non ; mais bien, à ce que je crois, parce que le mouvement général du siècle l'y pousse ; mouvement irréversible. Quoi qu'il en soit, le fait est que l'Administration a tombé la veste, relevé ses manches ,et mis la main à la pâte. Elle s'est lancée dans l'entreprise. Elle *est*, aujourd'hui, une entreprise.

Et c'est là un fait de conséquence.

Il entraîne, de sa part, un changement

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

d'attitude à l'égard de la réalité, une participation directe et personnelle aux charges et aux privilèges de l'action, une responsabilité dans les événements à subir ou à créer. La voilà « dans le bain ». Ce n'est plus le moment des grâces et des petites manières charmantes. Le monde extérieur désormais exerce sur elle sans intermédiaire sa pression : il n'attend pas. Action et réaction, telle est maintenant sa loi. Loi d'un domaine où il faut se montrer net, précis, exact, immédiat, efficace ; où il faut dépouiller tout ce système amortisseur qu'elle avait si diligemment interposé entre elle et le champ des forces de la nécessité.

Soyons justes : manifestement elle a pris conscience de ces conditions nouvelles ; elle s'est mise à l'œuvre, elle s'est jetée à l'œuvre avec résolution, avec bonne humeur, avec même toute l'allégresse de la jeunesse, — et avec efficience (reconnaissons aussi qu'en Indochine elle ne se trouvait pas si mal préparée à cette mission de créer : honnêtement, on ne peut pas dire que le *rapport* y ait jamais ignoré tout à fait le réel). Elle n'a pas hésité, tâtonné, barboté, cafouillé. Elle a pris son commandement, et, tout ensemble, elle l'a exercé. Et elle s'est tirée assez élégamment d'une situation qui, mon Dieu, n'était pas des plus simples. Au point que je pourrais vous citer aujourd'hui plus d'une entreprise privée où les méthodes sont certes plus bureaucratiques que dans les bureaux de M. Lebureau.

Mais je voudrais maintenant — ces journalistes sont insatiables — qu'elle fît un pas de plus. Je voudrais la voir réformer son langage — rien de moins ; ou, pour mieux dire, abandonner sa langue pour parler celle des hommes d'action, pour écrire comme écrivaient Louvois et Colbert.

Je voudrais qu'elle oubliât ses afféteries, ses révérences, et ce petit doigt en l'air, si distingué ; qu'elle fermât une bonne fois son salon pour s'installer sur ses chantiers. Je voudrais qu'elle ne connût plus qu'un langage qui colle étroitement à la chose, et qui n'ait pas de jeu. Un langage ajusté au dixième de millimètre. Un langage, pour tout dire, d'où serait banni à tout jamais « j'ai l'honneur de vous faire connaître... ». Vous avez quelque chose à faire connaître ? Faites-le donc connaître, mais sèchement, nettement, simplement, sans tant d'annonces ni de préambules. Votre temps est précieux, le mien aussi ; dites ce que vous avez à dire ; pas un mot de moins, mais, de grâce, pas un mot de plus...

... Seulement je crois bien que c'est là une utopie, et que les travaux d'Hercule seraient des amusettes au prix d'une telle réforme.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

NOS GRANDS GOUVERNEURS GÉNÉRAUX

RENÉ ROBIN

par Y. K.

J'ai déjà tenté de faire revivre pour *Indochine* deux figures de disparus : Henri de Monpezat et Pierre Pasquier. Je voudrais essayer aujourd'hui de tracer le portrait d'un vivant : René Robin. Je fus plusieurs fois son collaborateur direct, tant à la Résidence Supérieure au Tonkin qu'au Gouvernement Général. Je ne dirai pas comment il fut, car le personnage est à la fois si complexe et si abrupt qu'il défie également l'analyse et la synthèse. Je dirai donc seulement comment j'ai vu, au cours des cinq années pendant lesquelles j'ai travaillé auprès de lui, ce « curieux homme » qui échappe, lui aussi, à la commune mesure. Cette originalité et cette puissance sont, je crois, les deux traits qui ont le plus frappé tous ceux qui ont approché ce proconsul ; et si la dominante du souvenir qu'a laissé Pierre Pasquier dans la mémoire des Indochinois est la finesse, ce dont on se souvient surtout quand on pense à René Robin, c'est de sa force. C'est, du moins, l'impression que j'ai gardée de ces deux hommes que j'ai bien connus, pour avoir servi longtemps sous leurs ordres immédiats et pour avoir souvent traduit leur pensée en documents officiels. Pierre Pasquier méritait bien le surnom « d'astucieux Phocéen » que nous lui avions affectueusement donné, tandis que René Robin était de toute évidence un terrien. L'esprit et le cœur de Pierre Pasquier étaient méditerranéens, alors que René Robin était un homme de l'Ouest. Ainsi qu'auraient dit les marins d'autrefois, l'un était du Levant, et l'autre du Ponant. Et pour résumer mon sentiment, j'écrirai que Pasquier était un Grec et Robin un Romain.

Un Romain de notre Gaule. Un Gaulois conquis par Rome, au double sens du mot conquis, c'est-à-dire soumis d'abord, puis charmé. Un Poitevin descendant de ces Pictons qui fournirent à César des secours contre les Vénètes, et qui furent avec Saint-Hilaire les meilleurs des Gallo-Romains qui, de Tours à Bordeaux, par Poitiers, Angoulême et Périgueux, comprirent tout de suite l'harmonie préétablie entre la Garonne et la Loire réunies, à travers le seuil du Poitou, par le génie de l'Impérator, et qui goûtèrent, en « prudhommes » qu'ils étaient, l'infini bienfait et l'immense majesté de la paix romaine. J'ai toujours pensé que, comme celle d'un peuple, l'histoire d'un homme est inséparable du pays où il est né. Comment imaginer les Grecs ailleurs qu'en Heliade, les Anglais ailleurs que dans leur île, les Russes ailleurs que dans leurs steppes ? Cela est bien plus vrai encore pour les Français dont les rapports avec leur sol sont empreints d'un caractère tout particulier d'ancienneté et de continuité. La vie locale s'est, chez nous, pendant de longs siècles, imprégnée des sucs de la terre, et l'homme y est bien le produit du terroir. Même si je n'avais pas connu son origine, j'aurais deviné que René Robin était un terrien et un terrien de l'Ouest, un descendant de ces grands dolychocéphales blonds dont l'anthropologie retrouve les traces sur ce seuil poitevin qui fut la grande route des invasions nordiques vers l'Aquitaine, et qui mène rapidement des riantes vallées de la Touraine à celles de la Saintonge et du Bordelais. Pays souffleté par la brise atlantique, mouillé par les ondées du suroît, et cependant déjà méridional par bien des aspects. Pays parcouru par les grands apôtres du christianisme en Gaule, par Saint Martin de Tours, Saint Hilaire de Poitiers, Saint Martial de Limoges et par son voisin Saint Léonard, pays de grandes abbayes bâties aux premiers temps chrétiens comme Ligugé, pays de la voie historique qui, par Poitiers, Brioux, La Boutonne, Aunay de Saintonge, menait les pèlerins vers Saint Jacques de Compostelle et qui est encore désignée, là-bas, sous le nom de « chemin de Saint Jacques ». Pays d'invasion et de batailles, où Poitiers, capitale du royaume wisigoth, fut prise par Clovis en 507 après la victoire de Vouillé, où Charles Martel arrêta les Arabes en 732, où Jean le Bon fut battu par les Anglais du Prince Noir en 1356, où Du Guesclin rétablit l'étendard fleurdelysé en 1372, où Charles VII fugitif

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

établit sa cour en 1428, où Jeanne d'Arc fut examinée par une commission ecclésiastique, où Calvin en 1533 se cacha à Angoulême chez son ami Jean du Tillay, où Henri III rendit en 1557 un édit qui devait, croyait-il, assurer la paix religieuse entre catholiques et réformés, où Richelieu prit la Rochelle affamée en 1628, où les Bleus et les Chouans s'affrontèrent en une affreuse guerre dont les ailes en croix des moulins des Herbiers disent encore l'horreur et la tristesse. Pays plein d'histoire et d'expérience humaine, où les armoiries de la Ville de Poitiers unissent les lys de l'Ile de France au lion d'Aquitaine, pays « plein d'usage et raison » durement acquis au cours des siècles, au prix de dures souffrances et de longues résignations. Pays complexe, à la fois terrien et maritime, à la fois nordique et méridional, au point de contact de la langue d'oil et de la langue d'oc, du droit coutumier et du droit écrit, pays chrétien et romain, idéaliste et positif. Pays robuste aussi, comme son blé, et têtu comme ses mulets, et patient comme eux.

René Robin, dans sa force et dans sa complexité, était bien l'homme de son pays. Il avait bien le type physique que l'on rencontre couramment entre Poitiers et Châtellerault. Et quand il a acquis, pour sa retraite, le vieux donjon de Jutreau, près du bourg de Saint Pierre de Maillé, il n'a fait, selon le conseil de Maurice Barrès, que « se raciner dans sa terre et dans ses morts ». Il était grand et marchait à grands pas, légèrement voûté, d'une démarche lourde et ferme de paysan dans son champ. Il me rappelait le portrait d'Henri II, peint par François Clouet, et que l'on voit au Musée Condé à Chantilly. Quand je l'ai connu, il grisonnait, mais ses cheveux avaient été blonds. Ses yeux étaient d'un bleu froid et clair avec des reflets métalliques derrière les lorgnons : son regard était insupportable à beaucoup, tant il était perçant, tant il jaugeait tout de suite les intentions et les mobiles. Son masque tout rasé, modelé à grands traits, rappellait ceux de certains bustes romains et, notamment, celui de César qui est au Musée du Vatican et qui a été tant de fois reproduit. Son abord était glacial et j'ai vu des importuns quitter la salle d'attente, tant avaient l'air déconfit les intrigants qui sortaient de son cabinet. J'ai vu aussi des matamores de couloirs ou d'assemblées, des affairistes éhontés et des maîtres-chanteurs sans vergogne, balbutier devant lui, véritablement effondrés sous son regard immobile. Moi-même, qui ai si longtemps travaillé près de lui, j'ai dû me contraindre à dominer le trouble que j'éprouvais en sa présence. Nous étions très peu, je crois, à oser lui parler librement. Et, entre nous, nous l'appelions, comme dans la Marine, « le grand Mât ». Il inspirait à la plupart une crainte révérentielle qui l'isolait du reste des hommes. J'ai souvent pensé, en regardant les solliciteurs entrer dans le cabinet de René Robin, à ce que Primi Visconti disait de Colbert : « Il glace au premier abord les suppliants ». Et j'imagine qu'ainsi vivaient les proconsuls de Rome dans les provinces des confins de l'Empire.

Tel était l'aspect extérieur de cet homme. En était-il de même de son âme ? Beaucoup l'ont cru qui ne l'ont connu que de loin. Et telle est, il me semble, l'image qu'a gardée de lui le grand public. Je dois dire que l'on pouvait même vivre longtemps auprès de lui et la croire exacte. Ce n'est qu'à la longue que l'on entrevoyait ce cœur solidement retranché et que l'on comprenait que, s'il était indifférent et rude aux intrigues de l'ambition ou de la cupidité, il était au contraire attentif et doux aux misères réelles et aux tristesses vraies. Je peux porter le témoignage que plusieurs d'entre nous, en des heures où tout vacillait autour d'eux, ont retrouvé auprès de lui, sans phrases et sans gestes inutiles, d'un seul regard, d'une seule poignée de mains, la force de continuer à travailler et à souffrir. Et j'atteste aussi que j'ai vu des larmes dans les yeux de cet homme quand il nous quitta en 1931, pour ne plus revenir, croyait-il. Je témoigne enfin que, souvent, au cours de la répression des troubles de 1930 et de 1931, je l'ai vu, non pas hésiter, mais s'assombrir devant les dures décisions qu'il lui fallait prendre. Et combien de détresses n'a-t-il pas secourues en secret, avec autant d'efficacité que de délicatesse ? Sous son apparence de marbre, cet homme était un tendre : comme Pierre Pasquier, il avait encore sa mère et il avait pour elle une affection de petit enfant. Il entretenait avec elle une longue et constante correspondance et me lisait parfois des passages des lettres de cette vieille dame qui, à quatre-vingts ans passés, allait de Jutreau à Paris où elle fréquentait les théâtres et écoutait les conférences !

René Robin fut Romain aussi par le culte qu'il professait pour l'amitié et par la fidélité qu'il sut garder à ceux dont il avait fait ses amis. C'est qu'il avait connu lui-même l'adversité et qu'il savait le prix d'un cœur qui n'abandonne pas. Je citerai le trait suivant qui est, je crois peu connu. Il avait été

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

le chef de Cabinet de Klobukowski, dont le plus grand mérite était, peut-être, d'appartenir à l'aristocratie républicaine par son mariage avec la fille de Paul Bert, mais qui ne manquait pas de fermeté puisqu'il osa entrer en lutte avec des financiers puissants qui le firent rappeler en France. Le chef de Cabinet, partageant la disgrâce du « patron », fut envoyé à Tanam, la plus petite province de Cochinchine et, je crois, l'une des moins agréables. Or, quand le nouvel administrateur débarqua du train, il n'y avait, pour l'accueillir sur le quai de la gare, qu'un modeste fonctionnaire des Douanes qui avait fait, pour cela, trois jours de « cai thuyên » sur les marais de la Plaine des Joncs et qui, depuis une traversée faite ensemble plusieurs années auparavant, était lié d'amitié avec René Robin. L'administrateur, devenu Résident Supérieur, puis Gouverneur Général, ne devait pas l'oublier. Et chaque fois qu'il passait en Cochinchine, il trouvait une journée pour aller visiter son ami, le douanier, dans sa lointaine « recette ». Je pourrais rapporter bien d'autres exemples de la fidélité de René Robin pour ceux à qui il avait donné sa confiance. Je crois que sa plus grande amitié indochinoise fut celle qui le lia au Résident Supérieur Douguet qui fut longtemps son collaborateur, et pour qui il avait une de ces rudes et fortes affections d'homme qui consolent de bien des défections et des lâchetés. Je crois aussi qu'il me comptait au nombre de ses amis. A cause de ma calvitie et du goût qu'il me connaissait pour l'histoire religieuse, il m'appelait « le dernier des capucins ». Je m'en consolais sans peine en me rappelant que Clemenceau traitait Castelnau de « Capucin botté »...

René Robin fut un homme de grand savoir et de grande culture. Il avait toujours beaucoup travaillé et ne cessait de s'instruire. Son esprit était moins littéraire et plus juridique, moins philosophique et plus politique que celui de Pierre Pasquier. Mais il avait toujours sur sa table le dernier livre paru à Paris, la dernière revue arrivée en Indochine. Et il savait trouver les loisirs nécessaires pour lire et pour penser. Toujours, il garda son esprit au-dessus de son ouvrage. Il avait compris que commander, ce n'est pas faire la besogne de ses subalternes, mais bien diriger et coordonner l'effort de tous. Pour cela, il ne faut pas être accablé sous les dossiers, passer son temps à lire des « notes » ou des « rapports », user des heures à « donner des signatures ». Il voulait garder sa tête fraîche pour penser aux grands problèmes qu'il devait résoudre, pour embrasser toute l'œuvre administrative et politique qu'il avait à diriger en ce pays et qu'il replaçait constamment dans l'ensemble de l'action de la France dans son Empire. Pour cela, il se tenait au courant de tout, ayant d'ailleurs une grande aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à bien séparer le grain des choses de la paille des mots.. Il ne se laissait pas submerger par l'incessante marée des dossiers. Il avait « délégué la signature » à quelques-uns de ceux qui l'entouraient, Douguet, Graffeuil, Le Prévost, et il ne signait lui-même que ce qui était vraiment important. Il avait d'ailleurs une telle connaissance, une telle expérience des choses et des gens d'Indochine qu'il dominait sans peine et de très haut les problèmes qui se posaient à lui. Son intelligence était synthétique : il voyait immédiatement la totalité d'une question et sa place dans le système général de sa politique. Jamais, je ne l'ai vu se perdre dans les détails dont il laissait à ses collaborateurs le soin d'assurer la bonne exécution. Il faisait ou ne faisait pas confiance. Dans la négative, il n'y avait qu'à s'en aller, et les plus obtus le comprenaient vite. Dans l'affirmative, « chacun était chef et responsable dans son secteur », suivant une de ses expressions favorites. Et là, c'était aux fruits qu'il jugeait l'arbre. Quiconque menait son affaire dans le calme qui convient au vrai labeur était assuré de la bienveillance efficace du chef. C'est pourquoi René Robin fut, pour ceux qui travaillaient auprès de lui, un chef facile et agréable à servir. Un chef que nous servions dans la paix de l'esprit et du cœur et à qui nous donnions le meilleur de nous-mêmes dans la confiance et dans la joie. Est-il un plus grand éloge du chef ?

Ce n'est pas que René Robin s'en remit aux hommes. Il avait de la nature humaine et de ce qu'on peut attendre d'elle une si piètre idée que je lui disais souvent, en riant, qu'il était sur ce point plus luthérien que moi-même. Ce qui l'étonna beaucoup, jusqu'à ce que je lui eus démontré que la Renaissance — du paganisme — c'est-à-dire la confiance illimitée en la raison et en la volonté humaine qui constituent l'humanisme, est le contraire de la Réforme — du christianisme — qui affirme que « nous sommes de pauvres pécheurs, nés dans la corruption, incapables par nous-mêmes de faire le bien... » Car, il avait conservé, en histoire, bien des idées fausses apprises dans les Lycées de la Troisième République.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

C'est dire que nous ne parlions pas toujours « service », le matin et le soir, et que les murs du Cabinet de l'avenue Puginier ont souvent entendu d'insolites entretiens. Non, certes, il n'était pas luthérien. Il appartenait plutôt à ce courant positiviste duquel était aussi Clemenceau, et qui vient surtout de Locke et de Spencer. Ce ne sont pas, eux non plus, des gobeurs qui ont cru à la bonté essentielle de l'homme et à sa perfectibilité indéfinie ! De là, l'indifférence de René Robin aux apparences « morales » de la plupart des hommes ; de là, ce qui a paru souvent à ceux qui ne le connaissaient pas, de l'indifférence tout court. De là aussi, la protection et même la faveur qu'il accorda à des coquins. Comme nous nous en scandalisions dans son entourage immédiat et que, parfois, nous osions le lui dire, il nous répondait en parodiant le mot de Fouché : « On ne fait pas de la politique avec des archevêques ». Et il ajoutait : « Il faut bien du fumier pour la culture des fleurs ; mais il suffit de le manier avec une fourche ». Car ce qu'on a pris pour de l'indulgence de sa part envers quelques aigrefins n'était que du mépris.

René Robin fut avant tout un esprit politique. Il ne croyait pas aux hommes, et donc, n'était pas du tout un « Républicain » au sens que l'on donnait à ce mot en 1789. Il savait que l'on ne change pas la nature humaine et qu'elle n'est qu'un « donné » dont il est nécessaire et suffisant de tenir compte. Mais il croyait aux institutions, et en cela encore, il s'apparentait aux proconsuls de Rome, ainsi qu'aux « légistes » de notre Monarchie. En cela aussi, quoiqu'il en eût, il s'apparentait à Luther pour qui l'Etat n'était qu'une digue contre le débordement de la méchanceté humaine. René Robin fut un philosophe de l'autorité. Il avait une haute idée de la sienne, et quand au cours de troubles qu'il avait fallu réprimer durement un politicien, que le hasard de la « profession parlementaire » avait fait Ministre, lui demanda sur un ton comminatoire des explications, il répondit par ce télégramme que je pris moi-même sous sa dictée : « Je tiens du premier décret d'octobre 1911 des pouvoirs et des responsabilités que j'entends exercer dans leur plénitude. C'est entre vous et moi une question de confiance. Si j'ai cette confiance, je vous prie de me la confirmer. Si je ne l'ai pas, je vous prie de me le dire. Je saurai ce qui me reste à faire ». Telle était l'âme de cet homme. De même qu'il savait défendre ses prérogatives de Gouverneur Général — et cela, sans avoir aucune relation parlementaire — de même il sut protéger contre les empiètements inévitables, et pour ainsi dire biologiques, des Services généraux, les pouvoirs et le prestige des Chefs d'Administration locale. Il pensait que là où est la responsabilité totale, devait être aussi l'autorité totale. Il fut également, dans la théorie et dans la pratique, le défenseur de la politique du Protectorat. Disciple de Lyautey, il savait l'absurdité et le danger des méthodes d'administration directe, surtout dans cette Indochine si vieille et si riche de civilisation humaine. C'est pourquoi, il eut avec lui toute « l'intelligence » indochinoise. Il comprit enfin que le Gouverneur Général de l'Indochine était le chef d'une immense paysannerie et que, par conséquent, il fallait, avant tout, travailler à améliorer le sort du paysan dans sa rizière : d'où sa volonté tenace appliquée à une politique d'hydaulique agricole, de construction de digues, de barrages, de canaux, sachant bien que seuls ces travaux nous attachent l'humble foule des nhà-quê ; d'où aussi sa ferme décision de rétablir l'autorité des notables communaux, de rendre au village sa place dans cette fédération de communes qu'est l'Empire d'Annam, de restaurer enfin le prestige moral et matériel du mandarinat. Je n'ai pas, bien entendu, la prétention de résumer la politique de René Robin. Je crois seulement ne pas trahir ainsi les grandes lignes de sa pensée gouvernementale.

Autant René Robin paraissait réservé et même glacial à ceux qui ne le voyaient que dans l'exercice de ses fonctions, autant il était libre et même cordial dans le privé. J'ai fait avec lui des dizaines de milliers de kilomètres en automobile. Nous avions alors le temps de « giberner » à perte de vue, de *omni re scibili et quibusdam aliis*. C'est au cours de ces longues randonnées que, seul avec lui, j'ai pu apprécier l'étendue de son savoir et la profondeur de son expérience. Je lui suis redevable de tout ce que je sais sur l'Indochine, et de beaucoup de ce que je sais sur l'humanité. Il me parlait souvent des « chimpanzés » à qui il avait eu affaire au cours de sa vie : c'est ainsi qu'il désignait ses ennemis. De certains d'entre eux pour qui il professait un mépris transcendantal, il disait : « C'est un type qui tient le milieu entre l'iguane et l'infusoire ». A certaines époques de sa carrière, une clique de politiciens et de maîtres-chanteurs locaux s'acharna contre lui ; toute une presse fut fondée pour l'abattre ; sans doute, les spadassins de plume qui jetaient sur lui de la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

boue, croyaient-ils l'atteindre ; or, il ne les lisait même pas. Quand j'étais son chef de Cabinet, j'avais l'ordre de ne jamais mettre sous ses yeux les articles dirigés contre lui ; de même, pour les lettres anonymes qui arrivaient à son adresse. Tout cela s'en allait au panier. C'est dire le dédain qu'il avait pour les calomniateurs et pour les mouchards. De lui, on aurait pu répéter ce que Louis Veuillot disait de lui-même : « La haine n'entre pas dans mon cœur, mais le mépris n'en peut sortir ». René Robin avait le don d'une conversation enjouée et souvent étincelante, truffée de mots et de formules à l'emporte-pièce. Un jour, à un chef de service qui lui parlait d'une affaire en instance, c'est-à-dire en retard, et qui lui disait : « Monsieur le Gouverneur Général, je vois deux solutions... » Robin l'interrompant, lui répondit : « Et moi, j'en vois une troisième, c'est de faire ce que je vous dis et de me f... la paix ». Une autre fois, un fonctionnaire compromis par sa faiblesse dans les troubles de 1930 et qu'il venait de tancer d'importance, lui dit en repassant par mon Cabinet : « Après ce que vous venez de me dire, Monsieur le Gouverneur Général, il ne me reste plus qu'à me suicider ». Et Robin, lui refermant sa porte sur le nez, lui répondit : « A votre aise, je n'y vois aucun inconvénient ». Le candidat au suicide mourut d'ailleurs dans son lit, et tout naturellement, plusieurs années après.

Je pourrais citer d'innombrables traits de ce genre. René Robin avait un sens du comique qui ne l'abandonnait jamais, et parvenu aux plus hautes destinées, il n'avait pas besoin auprès de lui, de l'esclave qui répétait au triomphateur romain : « Souviens-toi que tu n'es qu'un homme ». Et c'était à mon sens, l'un des plus grands charmes de ce chef. On disait souvent : « Robin n'est pas populaire ». Cependant, quand il partit en 1931 pour une retraite que l'on croyait définitive, on ne vit jamais autant de gens, Français et Annamites, venus pour le saluer sur les quais de la gare de Hanoi et du port de Saigon. Et quand, après la mort de Pierre Pasquier et la honte du 6 février 1934, on sut qu'il allait nous revenir, ce fut dans toute l'Indochine un soulagement et une joie. Son dernier proconsulat fut malheureusement trop court. L'arrivée au pouvoir du Front Populaire issu des élections de mai 1936 entraina son rappel pour donner satisfaction aux socialistes d'affaires et aux communistes de comédie. Il repartit pour son donjon de Jutreau avec la même simplicité qu'il l'avait quitté à l'appel du Président Laval. Vinrent la défaite et l'invasion. C'est encore à lui que le Maréchal songea pour aller négocier à Tokyo les accords franco-japonais. Nous eûmes alors l'espoir que nous le reverrions en Indochine, et que, venu au Japon par le Transsibérien, il reviendrait par ici pour rentrer en France. Il ne le voulut pas, et m'écrivit à ce sujet : « Il est trop mélancolique, à mon âge, de repasser par les mêmes chemins et de remettre ses pas dans ses pas ».

J'ai sous les yeux, en écrivant ce soir, son portrait et la dernière lettre que j'ai reçue de lui. J'ai aussi une photographie qui le représente au milieu de ses moutons, dans son domaine de Jutreau ; et je pense à Lucius Quintus Cincinnatus, plusieurs fois élu dictateur pour sauver Rome, et la dernière fois à quatre-vingts ans, et qui, la tâche accomplie, revenait cultiver son champ. Je songe à cet homme qui avait tant mérité *l'otium cum dignitate* et qui, au soir d'une longue vie de labeur proconsulaire, a vu envahi le coin de terre française où dorment ses pères et où il avait désiré attendre paisiblement la mort. Et bien que René Robin ne crût point au Divin Royaume, je prie Dieu de lui donner, quand même, la paix du cœur dans la joie d'avoir bien servi, et l'espérance dans la Cité permanente où rien ne nous sera plus ôté.

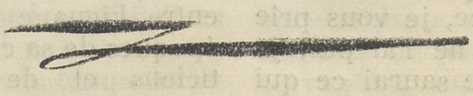

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Le Gouverneur Général René ROBIN

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Alerte à Dalat

Zut, Zut et flûte !...

(A traduire en moi)

(Photos C. SCHMIDT)







Photo S. de SAINT-EXUPÉRY

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les instruments de musique cambodgiens (Suite et fin)

par G. ROGER

(*Croquis du lieutenant Prévost*)

LES INSTRUMENTS DE PERCUSSION

Nous distinguerons dans les instruments à percussion ceux qui scandent le rythme des danses et des chansons et ceux qui « chantent » l'accompagnement des thèmes mimés par les danseurs.

Les premiers sont bien connus... sous leur faux nom de « tam-tam ».

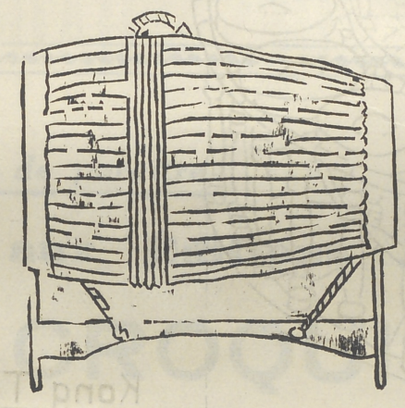

Fig. 10.

Le « Samphô » (fig. 10) est un tambour à peau de veau posé sur un pied devant le joueur, assis, jouant des deux mains. Il serait importé d'Arabie par les Malais (les timbales européennes nous viennent de l'Orient par les Croisades), ce qui est vraisemblable, sinon attesté.

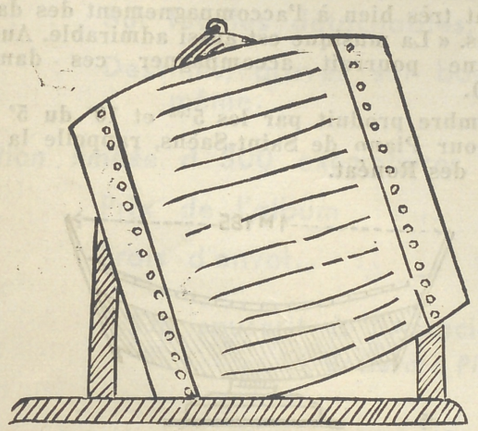

Fig. 11.

Deux « Skor-Thom » sont des « grosses caisses » à peau de buffle, jumelées et inclinées devant le joueur qui les frappe avec deux baguettes de bambou. Elles ont la sonorité profonde de nos timbales d'orchestre, mais elles n'ont pas de rapport avec la tonalité comme les timbales qui, « s'accordant », sont les seules « percussions musicales » de l'Occident. Heureusement, les Skor-Thom sont surtout employés dans l'orchestre des Danses cambodgiennes comme instruments de rythme, orchestre dit Pi-Phat où l'instrument conducteur est le brillant sralây (Pi, en siamois, d'où Pi-Phat), hautbois qui, on l'a vu, ne « module » pas. Un Skor-Thom est représenté par la figure 11.

Dans cet orchestre, on emploie de toute petites cymbales, dites « Chhing » (fig. 12), actuellement en fer, autrefois en bambou (ce qui devait faire entendre des claquements plus « secs »).

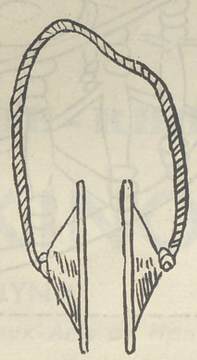

Fig. 12.

On ne voit plus de « gongs » dans les orchestres cambodgiens, mais on en voit quelquefois dans les défilés des grandes fêtes du Royaume. Celui qui est représenté à la figure 12 bis est à Angkor. Il y

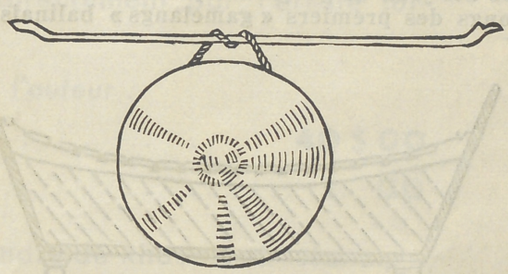

Fig. 12bis.

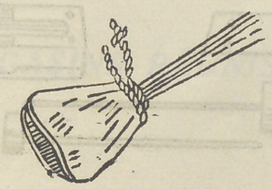

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

est porté par deux hommes et c'est un singe qui le frappe à cœur joie avec une mailloche.

Le « Kong-Thom » (fig. 13) réunit un jeu de 16 petits gongs suspendus que le joueur, assis dans le cercle formé par l'instrument, frappe avec deux maillets pour produire un beau contrechant à la

Et nous arrivons aux « Ronéat », si connus des Européens qu'ils les considèrent comme « essentiellement cambodgiens ». Erreur : le Ronéat a été importé du Siam au Cambodge il n'y a pas cent ans et au Siam même il fut importé (de l'Inde, je crois) vers 1790. Il n'a pas la gamme cambodgien-

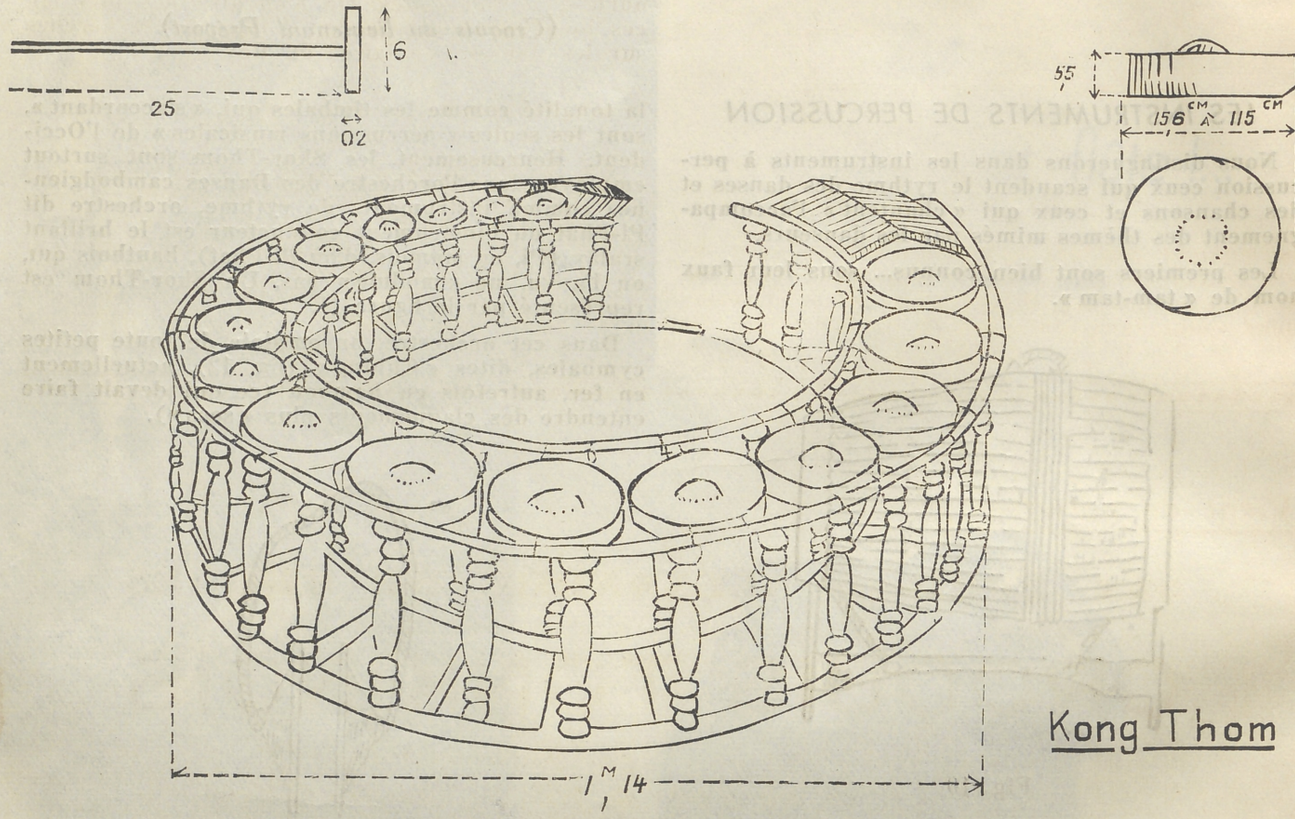

Fig. 13.

mélodie, contrechant fait de timbres argentins remarquables. Sur le principe des dix tambours verticaux en cercle du « Séang » birman, il est le résultat de longs et riches perfectionnements techniques des jeux de gongs des primitifs et des séries de gongs des premiers « gamelangs » balinais.

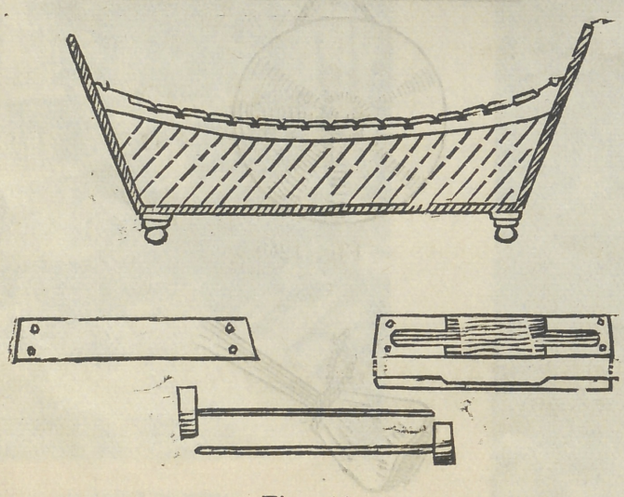

Fig. 14.

ne et flûtes et Trô ne peuvent concerter avec lui sans dissonances très désagréables. Néanmoins, il convient très bien à l'accompagnement des danses khmères. « La musique est aussi admirable. Aucune autre ne pourrait accompagner ces danses » (Rodin).

Le timbre produit par les 5tes et 10e du 5e concerto pour Piano de Saint-Saëns, rappelle la percussion des Ronéat.

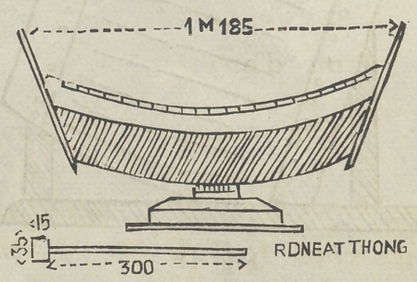

Fig. 15.

Deux ronéat ont la forme d'une barquette, le « Ek » à lames de bambou (alto) et le « Thung » à lames de bois dur (basse) (fig. 14 et 15). Le « Cla-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vier » du ronéat « Dek » en lames de fer aux notes aiguës et grêles est horizontal (fig. 16). Dans les ronéats à lames de bois, les joueurs pourraient se servir utilement de deux jeux de marteaux car des marteaux durs ne donnent que des sons « vides » (ce qui s'explique ainsi : le son résultant est un

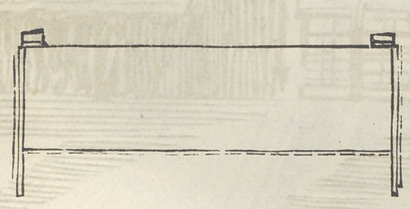

Fig. 16.

harmonique mordant surmonté d'harmoniques élevés et perçants avec une fondamentale pratiquement imperceptible). Il faudrait un jeu de marteaux doux pour faire entendre la fondamentale. En alternant les passages par ces deux jeux, l'instrument s'enrichirait d'effets impressionnants.

Un dernier instrument enfin, le « sayam ». C'est un tambour renflé porté « en bandoulière » apparenté aux longs tambours laotiens et au « Kou-Kuo-Mas » des Koulas de Païlin. Il est employé par des danseurs ruraux et chaque province, chaque Khum presque, a les siens, et une « manière » particulière. Ces danses sont bruyantes, acrobatiques, burlesques, exaltantes. On n'en dira pas plus ici, ces longs tambours faisant l'objet de recherches sur les danses populaires du Royaume.

***

A la fin de cet exposé ardu, qu'il me soit permis de dire que les instruments cambodgiens tels que le chapeï, le Trô-Khmer, le sralây et le Kong-Thom, à eux seuls justifieraient l'étude technique de la musique cambodgienne si, déjà, la musicalité khmère et ses origines n'offraient les éléments d'une étude passionnante.

Vient de paraître :

aux Éditions ALEXANDRE-DE-RHODES

CROQUIS TONKINOIS

par MANH-QUYNH

Ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Hanoi.

Album de luxe, de format 26 × 32, contenant vingt croquis vivants inspirés par la vie du paysan tonkinois,

Tirés sur du papier extra luxe Thang-long velours, des ateliers Nguyên-qui-Ky, au village du Papier, à Hanoi,

Sur feuilles détachables, couverture formant boîte,

Dessinés, gravés sur bois, et tirés directement par l'artiste lui-même.

Édition limitée à 300 exemplaires, signés par l'auteur :

Prix de l'album .. .. **40 $ 00**

Frais d'envoi.. .. .. **2 00**

On souscrit à l'Association Alexandre-de-Rhodes, à Hanoi,

6, Boulevard Pierre-Pasquier — Téléphone : 628

En vente chez I. D. E. O., TAUPIN

et aux GRANDS MAGASINS RÉUNIS, à HANOI

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

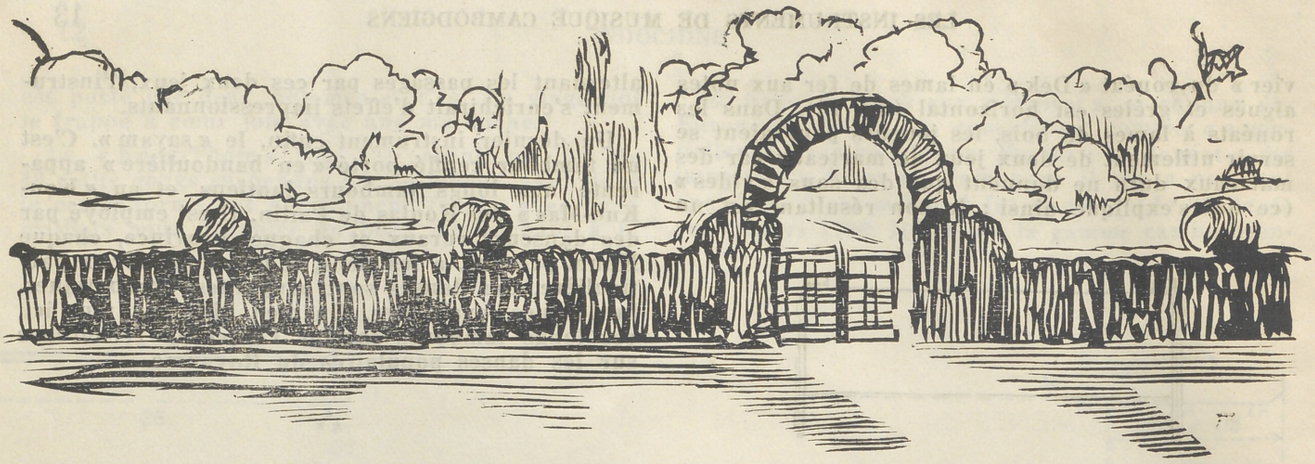

L'URBANISME EN INDOCHINE

INDOCHINOIS, PLANTEZ DES HAIES !

par HIPPODAMOS

Il ne s'agit pas ici d'un appel comparable à celui que, quelques années avant cette guerre, un humoriste avait lancé pour la colonisation de terres incultes, au cri de « Plantez du machin ! » et où il peignait les déboires auxquels s'exposaient ceux qui, attirés par l'espoir de larges profits, ne rencontraient que difficultés et tracasseries administratives.

Ce n'est pas pour vous enrichir que cette invitation vous est adressée. Il s'agit, plus simplement, d'éviter une des causes les plus sûres d'enlaidissement de nos villes et de leurs environs. Des clôtures surgissent de toutes parts, laides et rébarbatives. Partout des murs hérissés de tessons de bouteilles, des palissades lépreuses, s'élèvent, repoussant le regard du passant, expression des puissants sentiments de propriété et de défense. Nous ne nous attarderons pas à démontrer leur inefficacité. Nous nous placerons au point de vue social, au point de vue de la ville et de ses habitants. Celle-là comme ceux-ci doivent être protégés contre la laideur. Le piéton qui circule en ville se heurte à chaque pas à un mur, plein et nu, brutal et laid. Longe-t-il un stade, murs encore ; on ne lui permet pas d'apercevoir la verte pelouse. Une caserne, murs toujours, comme une prison.

Cette manie de s'enclore ne s'arrête même pas à la propriété privée.

On a récemment entouré le Palais de Justice de Hanoi d'une clôture, d'ailleurs disparate. Trois côtés sur quatre sont à claire-voie, le troisième en mur plein. Le moins qu'on puisse dire est que cela ne s'imposait pas. Au point de vue esthétique le résultat est désastreux. Pourquoi ne pas avoir attendu la suppression des tranchées pour aménager des jardins autour de ce monument ? Il est question d'en moderniser la façade. Espérons que l'architecte de talent à qui a été confié ce travail lui donnera le cadre de verdure indispensable.

Comparez la Mairie de Puteaux à ce qui a été fait là.

On prétendra qu'à Hanoi des indésirables se réfugient le soir dans ces jardins ; qu'ils ne respectent pas les pelouses et les fleurs qu'on y fait pousser à grands frais. Va-t-on clôturer également les jardins du Petit Lac, sous prétexte que des promeneurs s'y attardent la nuit ? Il existe d'ailleurs à Hanoi d'autres jardins publics non clos tels celui du Musée Finot, le joli square autour de la stèle élevée à Mgr de Rhodes, le square Paul-Bert. Ils ne sont nullement dévastés.

Voyez Phnom-penh et ses jardins au milieu desquels se dressent l'Hôtel Royal, la Bibliothèque, le Pnomh. On n'a pas éprouvé le besoin d'y élever de clôtures.

Il n'y a pas que les monuments qui gagnent à être entourés de jardins ; les quartiers résidentiels, les habitations privées

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



La Mairie de Puteaux.

Photo SCHALL

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



↑
L'HOTEL ROYAL
à Phnom-Penh.

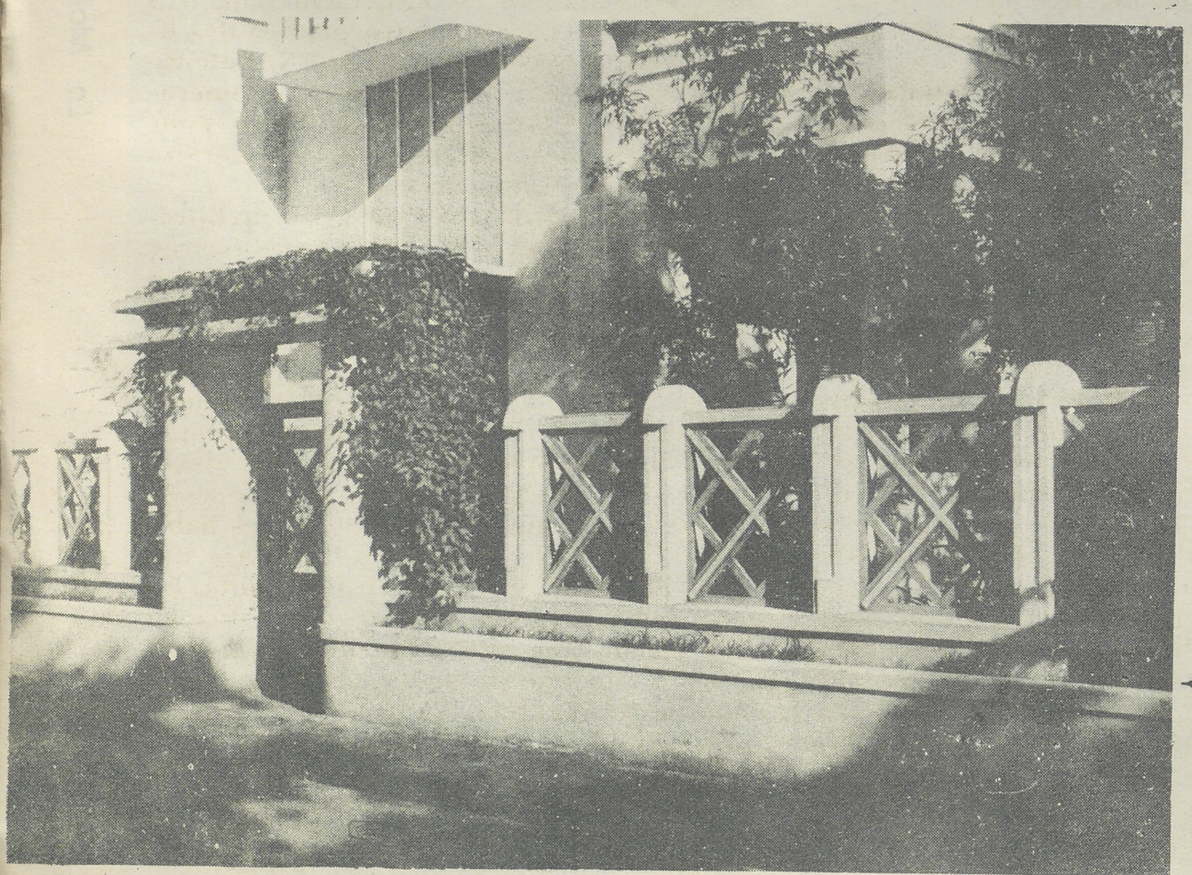

LA FAÇADE
D'UNE
MAISON ←
à Nam-Dinh.

Photo ASIE STUDIO Nam-Dinh.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

également. Devant les villas, on voit trop souvent des clôtures qui manquent de simplicité et de bon goût. Pourtant rien de plus agréable qu'un muret bas au-dessus duquel une haie point trop haute étale son feuillage sombre, égayé parfois par des fleurs. Il est d'ailleurs possible de concilier la sécurité avec l'esthétique. La haie peut cacher de solides barreaux. Mais le regard ne voit que le feuillage et les fleurs. Les tons changeants du premier, les couleurs douces ou vives des secondes donnent à la rue un aspect autrement séduisant que des murs pleins, toujours humides et sales, souvent bariolés d'affiches écaillées.

Il est d'autres endroits où les murs pleins sont à prohiber. C'est dans les villages qui entourent nos villes. Leur enlaidissement a commencé le jour où certains de leurs habitants, ayant vécu à la ville et s'y étant enrichis, ont fait édifier dans leur village ces atroces maisons de type urbain, inspirées des plus laids modèles occidentaux, et toujours déplacées dans ce cadre de rizières, de dinhs et de bambous.

Les clôtures sont à l'unisson. Ajourés ou pleins, les murs atteignent et dépassent souvent deux mètres de hauteur, puissamment crénelés de verre cassé ! La laideur gagne les voisins, éblouis par une telle magnificence. Souvent même, le souci de « face » leur fait dissimuler derrière de tels murs une simple paillote.

Tout ceci est navrant. Il faut éduquer ces habitants, commencer une croisade contre ce danger. C'est urgent. Le maître d'école, les mandarins, les notables devraient recevoir des instructions à ce sujet. Mieux vaudrait la haie de cactus, si rébarbative elle aussi. Mais pourquoi ne pas planter d'autres espèces, plus élégantes et aussi protectrices ? Il en existe plusieurs, suivant les régions, qui poussent parfaitement. Les services des plantations dans les villes, les Services Agricoles dans la campagne, devraient rechercher et sélectionner les espèces et les variétés vivaces qui croissent bien dans differents terrains. Les pépinières municipales mettraient à la disposition des habitants les boutures nécessaires.

Au Tonkin et en Annam, et peut-être aussi dans d'autres pays de l'Union Indochinoise, on trouve partout le Streblus, avec lequel on obtient des haies les plus belles et les plus dures, au feuillage sombre, et l'Acalypha fruticosa, qui donne également des haies très vivaces. La variété congesta possède des feuilles d'un rouge sombre qui permet d'en varier les couleurs. Voici encore le Duranta, au feuillage d'un beau vert clair. Il a l'avantage de pousser très rapidement. Toutefois les haies de Duranta sont moins drues que celles des espèces précédentes. Une autre plante intéressante est le Strobilanthes qui possède de jolies fleurs mauves.

Mais ce n'est pas tout de planter des haies, il faut les entretenir et les tailler périodiquement. A certains endroits, des pieds meurent, ou sont moins fournis. Il se crée des vides, qu'il convient de combler. Dans les jardins publics les extrémités libres des haies seront taillées en forme. Tantôt elles se relèveront gracieusement en une jolie courbe continue ; tantôt elles dessineront une tête de dragon, de serpent. Elles peuvent aussi comporter à des intervalles réguliers des arbres taillés en boules, des dés, des arceaux ou des guirlandes.

La hauteur des haies entourant des habitations ne dépassera pas 1 m. 20 ou 1 m. 30, de façon à ne pas arrêter la vue. Les portes d'entrée seront spécialement étudiées. Elles peuvent être surmontées d'un porche en feuillage taillé. Ou, sur une pergola très simple, recevoir des plantes grimpantes. Les bougainvilliers conviennent parfaitement. Une variété, aux fleurs carminées, est très décorative. Les Alamandas aux corolles d'un beau jaune, sont également d'un très heureux effet. On peut aussi planter des liserons, de la liane Antigome, une variété de vigne vierge, etc... Cette rapide énumération montre les ressources qu'offrent pour les clôtures les nombreuses variétés florales qui poussent en Indochine.

Les Administrateurs-Maires, les architectes chargés d'accorder les autorisations de construire, doivent à leur ville de veiller à cette décoration des clôtures et ne pas hésiter à imposer certaines dispositions ou plantations. Les prescriptions des plans d'aménagement leur donnent toute autorité à ce sujet. Mais c'est sur l'opinion publique qu'il convient surtout d'agir. Il faut développer partout et dans toutes les classes le goût des fleurs, des jardins autour des habitations, des haies taillées à la place des murs. Les villes y gagneront en beauté, les habitations en agrément. Les habitants en ressentiront bien vite les bienfaits. La propreté, l'esprit civique, se développeront dans de tels cadres.

Habitants des villes et des villages, n'enlaidissez pas les lieux où vous demeurez. Soyez accueillants aux passants comme à ceux qui viennent vous visiter. Abaissez, fleurissez vos clôtures ; plantez des haies.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LETTRE DE COCHINCHINE

par COLLINE

ON a fabriqué cette quinzaine, des bacheliers et autres diplômés. Autant vous dire que ce furent de rudes journées pour plusieurs. Les gens qui ont passé par là ne voudraient pas recommencer pour un plein sac de pommes de terre.

Evidemment, c'est moins pénible de sécher devant un examinateur, que jadis de ne pas répondre aux questions posées par le greffier du Châtelet en sa chambre des aveux spontanés. Au fond c'est toujours le supplice de la question et ses angoisses.

Qu'il soit sur le chevalet du bourreau ou devant le tableau noir, l'interrogé joue sa destinée sur la réponse qu'il fera. Un mot de trop ou de trop peu, son affaire est compromise.

— Qui a cassé le vase de Soissons ? demande le farouche professeur d'histoire.

— Ce n'est pas moi ! répond vivement le candidat. Et voilà sa peau d'âne mise en hasard, ses vacances perdues. Et pourtant ce qu'il a dit est la vérité toute crue...

Mais le pli aujourd'hui est pris de tracasser la jeunesse au début de juillet. On n'y renoncera plus. Vous savez comme il est malaisé de se débarrasser d'une mauvaise habitude.

~

Ou si l'on y parvient c'est sans le faire exprès. Ainsi cette année, on a osé distribuer des prix sans cérémonies et sans discours. Depuis qu'il y a des écoles et des lycées cela ne s'était jamais vu.

Quand l'élève Lerat avait mérité le prix de récitation, il semblait indispensable de réunir toutes les puissances de la ville avec leurs décorations, leurs ors et leurs fourrures. On mettait tout ce joli monde sur un plateau devant les élèves assemblés.

Puis un citoyen notable prononçait un grand discours sur l'avenir de l'Humanité. Un professeur éminent répondait, y allait d'une dissertation sur les lois de la mécanique céleste, et la nécessité de les bien connaître pour réussir dans le commerce des grains et des tissus.

Les applaudissements crépitaient. La fanfare jouait des pas redoublés et la Marche Indienne. Après quoi le Procureur général, ou l'Evêque, ou le maire étaient invités à remettre les œuvres de la Comtesse de Ségur, née Rostopchine, à l'élève Lerat premier prix de récitation.

Eh bien cette année on a renoncé à ces rites...

Aussi bien l'heure paraît propice aux chambardements.

~

A voir au moins notre Quatorze Juillet ce soir on inclinerait à le croire.

L'éclairage de la ville est discret, et les rues paisibles. L'orchestre du bal champêtre ne trouble pas le silence de la nuit, le souvenir de la prison démolie ne met pas les gens en délire.

Au fait il semble que ce souvenir a toujours eu moins d'efficacité que le champagne et les liqueurs fortes pour déchaîner les enthousiasmes populaires, puisque ces ingrédients disparus, on manque de poumons pour chanter de jambes pour danser.

Quand ils abondaient l'optimisme débordait. La commission chargée d'orchestrer la joie des citoyens avait de grandes audaces, proposait des réjouissances jamais vues.

C'est ainsi qu'il y a cinquante ans, cette commission osa inscrire une course de bicyclettes au programme de la journée. Cela il faut bien le dire, surprit. Les personnes de vieille expérience prédirent qu'il arriverait des malheurs.

A leur avis les vitesses excessives réalisées sur ces machines de fer abîmaient la vue, coupaient la respiration, détraquaient le foie, le cœur et plusieurs autres organes. Il fallait compter aussi sur les chutes mortelles inévitables aux tournants.

— « On prendra des précautions » jurèrent les organisateurs de la course.

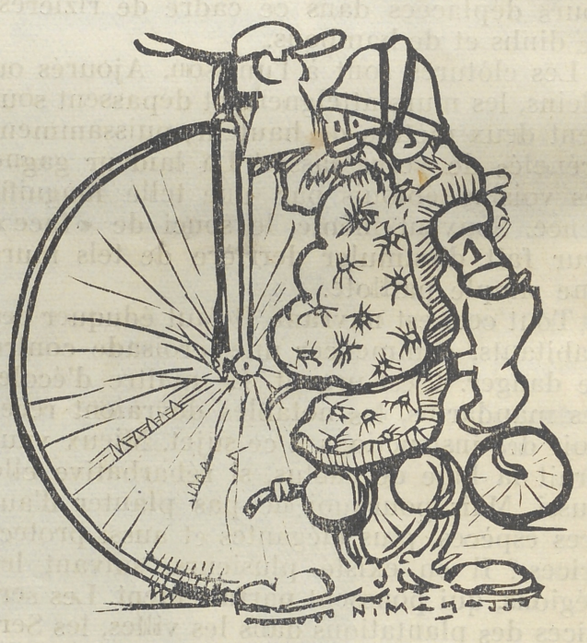

Il fut décidé que les bicyclettistes (c'était le nom dont on les coiffait alors) devraient se présenter, la tête couverte d'un casque de liège retenu par de fortes courroies de cuir, le visage protégé par une plaque de mica.

Il fut décidé que les bicyclettistes (c'était le nom dont on les coiffait alors) devraient se présenter, la tête couverte d'un casque de liège retenu par de fortes courroies de cuir, le visage protégé par une plaque de mica.

Le reste du costume serait de toile à voile, avec un plastron de salle d'armes sur la poitrine, et des genouillères de cheval aux genoux. En bref un costume de scaphandrier.

Au matin du 14 juillet, devant la tribune du boulevard Norodom qui est notre « Champs-Elysées », quinze coureurs matelassés étaient en ligne. Avec une émotion bien compréhensible le starter donna

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

le départ. Et les hardis compagnons se lancèrent sur la route, aux applaudissements d'une foule vibrante et angoissée. Qui sait si tous reviendraient ?

L'épreuve était dure : un parcours de huit kilomètres autour de Saigon, quatre fois plus qu'on ne demandait aux chevaux le jour du Grand Prix.

Les coureurs disparaissent au coin de la première rue... et l'on attend... Minutes anxieuses. Les optimistes pensent qu'une demi-heure suffira pour faire le trajet... s'il n'y a pas d'accidents...

Eh bien les prévisions des optimistes furent dépassées. A la vingt-septième minute le premier scaphandrier apparut. Il s'arrêta devant les tribunes. Le président de la fête le reçut dans ses bras car l'homme était à la limite de ses forces. On le démaillota et l'on reconnut l'huissier Denise, qui venait de gagner la course à l'allure vertigineuse, stupéfiante et fantastique de presque dix-sept kilomètres à l'heure. Il avait une avance de quinze cents mètres sur le plus vigoureux de ses concurrents.

De ce jour Denise fut classé le plus grand coureur de la colonie. On lui prédit le plus bel avenir. Du reste il fut conseiller municipal et mourut beau-frère de ministre et député, après avoir tenu le marteau de commissaire-priseur à Nice.



... le plus grand coureur de la colonie...

~

Depuis, la colonie s'est un peu familiarisée avec la bicyclette. Il n'y a guère que les enfants au maillot qui n'en soient pas pourvus. Elle est l'objet d'un commerce important et contribue à l'activité de nos tribunaux. Car c'est un instrument qui se vole assez bien. Tout le monde en veut.

A certains indices on peut même affirmer hardiment que son usage commence à se répandre dans l'autre monde.

Vous savez, ou vous ne savez pas, qu'en l'autre monde qui est celui des ombres les gens vivent comme en celui-ci, à cette différence près qu'ils se suffisent de fumées comme il sied à des ombres.

Pour les ravitailler en châteaux, serviteurs, carrosses ou cochons rôtis on confectionne ces articles en bambou et papier gommé, que l'on brûle sur la tombe des défunts.

Et croyez qu'on ne regarde pas à la dépense. Pour éviter aux ombres, le désagrément d'aller à pied, au jour de l'enterrement on fait une flambée de limousines en papier, marquées Packhard ou Hispano.

Eh bien, depuis quelques semaines, ce ne sont plus des autos que l'on mène au bûcher, mais des bicyclettes de marque française.

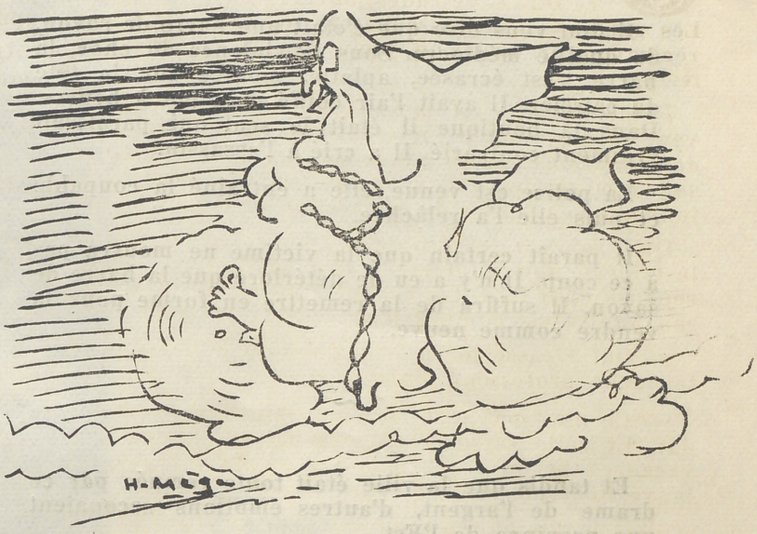

... un ectoplasme à bicyclette...

A ce détail vous pouvez conclure : d'abord que les ombres ne veulent pas de camelote, et ensuite que dans le monde meilleur l'essence et les pneus pour autos sont aussi rares que chez nous. Avec la bicyclette le défunt est paré pour échapper aux fantaisies des marchands d'accessoires. Car vous pouvez tenir pour certain que de l'autre côté il y a aussi un marché noir, avec des ombres de mercantis pour écorcher des ombres de clients.

~

Chez nous, on trouve des mercantis qui ne sont pas des ombres. On vient justement d'en envoyer une pleine charrette au juge.

Ceux-là comme le père de M. Jourdain se connaissaient en étoffes et ils en offraient à leurs amis pour de l'argent. Mais pour trop d'argent. Ils ne savaient plus comment placer leurs petits profits. Ils avaient recours à la collaboration des femmes de mauvaise vie pour en venir à bout.

Le juge les remettra cireurs de souliers ou mendiants.

Ce qui est une douce consolation tout de même pour ceux qui n'ont rien à vendre et tout à acheter. Une consolation trop rare.

~

A force d'être volés, les gens deviennent moroses méfiants et les drames se produisent. Le dernier a mis en rumeur tout un quartier. Voici la chose.

Dans une boutique, une cliente paye un kilo de haricots avec un billet de cent piastres ; et attend la monnaie.

Le caissier demande à vérifier d'abord. Il palpe le billet, le fait claquer dans ses doigts, le regarde

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

à contre-jour. La dame s'impatiente, tape du talon, lance des regards courroucés ; réclame son argent. L'autre à peu près sûr que le billet n'est pas de la Sainte Farce entreprend de consulter la liste des coupures volées des fois que ce billet ?...

C'est plus que la dame n'en pouvait supporter. Elle a pris une barre qui était à portée de sa main, et en a frappé un grand coup sur la tête du caissier...

Il faut vous dire que c'était une barre de savon, de qualité médiocre. Sous la violence du choc, la barre s'est écrasée, aplatie, moulée sur la tête du caissier. Il avait l'air coiffé d'un pot à beurre. Dans la boutique il était le seul qui paraissait vraiment contrarié. Il a crié à l'assassin.

La police est venue, elle a entraîné la coupable et puis elle l'a relâchée.

Il paraît certain que la victime ne mourra pas à ce coup. Il n'y a eu de détérioré que la barre de savon. Il suffira de la remettre en forme pour la vendre comme neuve.

~

Et tandis que la ville était toute remuée par ce drame de l'argent, d'autres émotions secouaient une province de l'Est.

A dire le vrai c'est un garçon amoureux, surtout, qui a été ému. Un jeune homme quelque peu chasseur, qui avait juré de jeter une peau de tigre aux pieds de sa Dulcinée. Il était dans la forêt de Baria où l'on dit que ce gibier abonde, et il allait à pas feutrés, fouillant de l'œil buissons et clairières, la carabine prête à tous événements, les fesses jouant serrées.

Au fait : chasser le tigre ? Avoir sa peau ? On en parle à son aise dans un salon ; sur les terres de ce seigneur l'affaire prend une autre tournure. Peut-être vaudrait-il mieux ne pas insister ? pense l'impétueux carabinier.

Il entend des bûcherons jouer de la cognée. Il se sent moins chétif et moins seul. Il avance vers ces amis que le ciel lui envoie... quand brusquement la terre s'ouvre sous ses pieds, l'engloutit. Il lâche sa carabine et va s'écorcher trois mètres plus bas, sur des pieux de bambou : il était pris dans un piège à fauves. D'en sortir tout seul, il n'est pas question. Alors il crie, fait du vacarme... quelqu'un vient, il crie plus fort pour guider ce sauveteur inconnu.

Et bientôt il voit apparaître au bord de la fosse, précisément le tigre dont il désirait la peau. Que voilà donc un heureux hasard.

Eh bien, le croiriez-vous ? Ce jeune amoureux n'a pas été de cet avis.

Le tigre, lui, paraissait contrarié. Le gibier qu'il avait sous le nez, certes faisait son affaire ! Mais il fallait pouvoir le cueillir... Il allongeait la patte comme un chat qui pêche les carpes, grondait, tournait autour du trou, cherchait un meilleur coin pour tenter de saisir son déjeuner...



Il allongeait le patte comme un chat qui pêche les carpes.

Et l'autre, en bas, passait du gris au vert, suait, mouillait pantalon et chemise, poussait des petits cris. Il voit la grande ombre du tigre qui bondit par-dessus la fosse. Ça y est... c'est fini... le hardi chasseur a tourné de l'œil...

Mais le tigre est parti, car les bûcherons arrivent. Ils remontent la pauvre chose malodorante qui gît au fond du trou.

On réconforte ce jeune homme, on le remet sur pied. De l'avis de tous, en voilà un qui ne connaît pas son bonheur !

Mais oui pensez : il aurait d'abord pu s'empaler en tombant dans le trou ; les bûcherons auraient pu ne pas l'entendre ; le tigre aurait pu le manger. Il a évité tous ces désagréments.

Alors les bûcherons ont porté ce chançard chez l'épicier du plus proche village, et lui ont demandé de leur choisir des billets pour la prochaine loterie.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

AU TONKIN

On demande la fraîcheur et la paix !



Les Annamites célèbrent, au début de chaque été, une cérémonie en l'honneur du « Tam giới chua ôn », génie céleste chargé de régler les épidémies, afin de s'assurer sa protection. L'officier du culte — un bonze — est en train de réciter sa prière, devant l'autel voilé d'encens.

Photos
C. SCHMIDT

Une procession solennelle est organisée après la cérémonie. Voici un cavalier, satellite du génie, qui ouvre la marche.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Le « chua ôn » se sert d'un éléphant pour ses tournées sur la terre ferme, et d'une barque pour ses voyages sur l'eau. Voici une tête de dragon formant la proue de l'embarcation. A droite, c'est un peloton de soldats sous le commandement du génie.

Photos
C. SCHMIDT



Voici le char du génie, à l'ombre d'un parasol brodé de pourpre et d'or. Sur le ciel clair se détache le somptueux costume du grand mandarin céleste : un bonnet avec deux ailes, un manteau chargé de parures, et une paire de bottes de couleur sombre, le tout, naturellement, en objets votifs. A gauche, au premier plan, un porte-voix annonce d'un air triomphal, le passage du délégué de l'Empereur de Jade. (On ne peut pas rire et sonner de la trompe !)

Ainsi, se déroule, chaque année, la cérémonie du ky-an ou câu-mat, sollicitant la santé, la fraîcheur et la paix...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Notre Concours de Nouvelles

LE jury (1) a terminé la lecture des 268 nouvelles participant au concours organisé par notre revue. Il a prononcé son verdict. Verdict sévère à nos yeux. Si sévère que nous nous sommes efforcés d'intercéder pour de nombreux concurrents écartés avec une intransigeance qui nous a paru excessive. Mais il est resté catégorique. Eliminé, éliminé, éliminé, telle est la simple mention avec laquelle nous sont revenus la plupart des manuscrits.

— Mais cette nouvelle est fort bien écrite, protestâmes-nous.

— Oui. Mais le récit est sans intérêt. Eliminée.

— Mais celle-ci est fort amusante...

— Oui. Mais elle est mal écrite. Des phrases de cinquante pieds ! Ce n'est pas du français ! Eliminée.

— Mais celle-là est fort intéressante...

— Oui. Mais elle n'en finit pas. Elle est mal composée, incohérente, poussive. Eliminée.

— Mais cette autre est courte et bien enlevée...

— Oui. Mais elle est inopportune. Eliminée.

— Mais celle-ci est fort bien pensante...

— Oui. Mais d'un plat conformisme. Eliminée.

— Mais cette poésie est fort bien venue...

— Oui. Mais elle n'a rien d'une nouvelle. Eliminée.

— Mais cette étude est fouillée et consciencieuse...

— Oui. Mais quel rapport a-t-elle avec une nouvelle ? Eliminée.

..... etc. ..... etc. .....

Telle se déroula la joute entre le rédacteur en chef, soucieux de l'abondance de sa copie et un aéropage déçu de ne pas avoir découvert un Perrault ou un Maupassant indochinois. Ajoutons qu'il était également quelque peu énervé d'avoir eu à lire 260 nouvelles de 15 pages sinon 16, pour 10 nouvelles de 5 pages. Nous avions pourtant bien prévenu les candidats : les récits les plus courts sont toujours les meilleurs !

Bref, après filtrage, 13 manuscrits seulement ont trouvé grâce devant ses yeux. Chacune de ces nouvelles présentant des qualités diverses et quelques défauts se balançant sensiblement, le départage fut très délicat. En fin de compte la question fut résolue par un classement en deux groupes et un classement ex æquo au sein de chaque groupe.

Les trois premiers prix ne sont pas attribués.

Huit quatrièmes prix de 100 piastres sont décernés à :

MM. A. Fraisse, pour sa nouvelle « Près des anciens Dieux » ;
Marcel Fauchois, pour sa nouvelle « La Caverne aux monstres » ;
Marcel Fauchois, pour sa nouvelle « Puis le tigre l'emporta... » ;
Lê-Toàn, pour sa nouvelle « Le Cercueil » ;
J. Clavery Roucaute, pour sa nouvelle « Le Canard au poivre » ;
Mme Renée Vallons, pour sa nouvelle « Monsieur Vi et le progrès » ;
MM. F. Courtial, pour sa nouvelle « Edouard et les autres » ;
G. Bornet, pour sa nouvelle « Mo louy ».

(1) Ce jury est composé du comité directeur de la revue. Il est donc anonyme. Nous nous excusons de ne pouvoir trahir la composition.

Et 5 cinquièmes prix de 75 piastres sont décernés à :

MM. Marcel Fauchois, pour sa nouvelle « La malchance de Nguyên-van-Tâm » ;
Carmel, pour sa nouvelle « Un duel » ;
G. Motte, pour sa nouvelle « Camoisson » ;
Mlles Régine, pour sa nouvelle « La Baleine du Cap Saint-Jacques » ;
Maria Sellig, pour sa nouvelle « Journaliste de remplacement ».

Nous avons pris à la lecture de ces nouvelles un réel plaisir qui sera certainement partagé par nos lecteurs. Nous remercions très vivement les participants. Nous publierons successivement les récits primés et en attendant, pour vous distraire et nous aider à prouver qu'il y a en Indochine des gens d'esprit, participez au

" CONCOURS D'HUMOUR INDOCHINOIS "

de la revue « Indochine ».

Voici le règlement :

Article premier. — Les envois des concurrents devront parvenir à la Direction de la revue, 6, avenue Pierre-Pasquier, à Hanoi, le 15 septembre au plus tard.

Article II. — Les participants pourront adopter les formes les plus diverses : poèmes, historiettes, dessins (Ly Toét et Xa Xê entre autres), dessins suggérés, légendes de dessins, sketches, dialogues, etc..., etc... à la seule condition que :

1° les sujets traités s'inspirent de l'Indochine, ou se situent dans un cadre indochinois ;

2° qu'ils soient inédits ;

3° et surtout qu'ils soient drôles.

Les textes pourront être rédigés en langue française ou en annamite. Nous comptons notamment sur la verve humoristique de nos lecteurs annamites.

Article III. — On peut concourir sous son propre nom ou sous un pseudonyme. Dans ce dernier cas, le concurrent voudra bien joindre une enveloppe cachetée donnant son nom véritable et l'indication de son adresse, ceci à seule fin de nous permettre de lui envoyer éventuellement le montant de son prix.

Article IV. — La revue « Indochine » se réserve la priorité de la publication des textes ou dessins primés.

Article V. — Le concours est doté des prix en espèces suivants :

Un premier prix : 100 piastres ;
Un second prix : 75 piastres ;
Un troisième prix : 50 piastres ;
10 prix de 25 piastres.

D'autres prix pourront être ajoutés sur décision du jury. Nous espérons que le nombre et la qualité des envois lui donneront cette possibilité.

Article VI. — Les résultats du concours seront publiés dans le courant du mois d'octobre 1944.

Article VII. — Les textes ou dessins non primés seront retournés à leurs auteurs sur leur demande.

Article VIII. — Nul n'est chargé de l'inexécution du présent règlement.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Près des anciens Dieux (1)

par A. FRAISSE

A M. MALLERET, en souvenir des kilomètres que nous avons parcourus ensemble à la recherche des dieux d'autrefois.

QUAND Bui-van-Thanh amarra son sampan à la berge de Long-xuyên, en 1880, cette ville n'était faite encore que de constructions sommaires, et son aspect n'évoquait guère la richesse. Thanh y venait pour la première fois. Depuis des mois, il suivait les fleuves, s'embauchant où il pouvait trouver du travail, et conservant toujours l'espoir de découvrir quelque jour une terre à défricher, où il pourrait s'installer définitivement. Cette pensée l'avait amené à quitter le propriétaire qui l'employait depuis longtemps, dans les environs de Cholon, comme journalier, à cultiver ses terres. Thanh avait réussi à acquérir un sampan. Un jour après la moisson, quand il eut été payé, il s'y était installé, avec sa jeune femme, et ils étaient partis vers les régions de l'Ouest, où, lui avait-on dit, on trouvait encore d'immenses territoires n'appartenant à personne, couverts de forêts, mais qui, défrichés, donnaient de bonnes rizières.

Thanh n'avait que vingt-deux ans. Il se sentait plein de force, et se savait entreprenant. Aussi, sur les fleuves, quand il ramait, il ne se décourageait pas, malgré les retards, et les jours où il n'arrivait pas à trouver un travail qui lui permette de gagner quelque monnaie pour les achats indispensables. Et, avec la sobriété des Annamites, le ménage vivait des poissons pêchés dans le fleuve, des plantes ramassées sur les berges, de quelques bols de riz cuit à l'eau.

Le voyage s'était poursuivi, interminable, sur bien des fleuves, dont les uns traversaient de riches campagnes, d'autres des marécages solitaires. Chaque soir, ils s'arrêtaient près d'une berge, et repartaient à l'aube. Les pluies violentes avaient battu l'embarcation sur laquelle Thanh ramait toujours, debout dans l'averse. Parfois, lorsqu'il était trop fatigué, sa femme le remplaçait. C'était, elle aussi, une petite paysanne, qu'il venait d'épouser à dix-sept ans dans le village où il travaillait.

Ils vivaient continuellement sur ce sampan, pendant ces journées de voyage. Aux heures de halte, ils s'étendaient sous le roof de raphia, enveloppés complètement dans des nattes pour éviter la piqûre des moustiques. Ils passaient ainsi la nuit, et les heures les plus chaudes de la journée. C'est aussi à l'avant de l'embarcation que la femme faisait la cuisine, sur un minuscule fourneau de terre, pendant que Thanh ramait. Ces quelques mètres étaient devenus leur foyer.

Ils arrivèrent ainsi dans les provinces forestières de l'Ouest. De plus en plus, les terres cultivées firent place aux terres incultes, couvertes de marécages et de bois de tram, arbre à l'écorce blanche et effilochée dont l'odeur embaume les fleuves, à



Il passèrent sous un pont de bois, près d'un fortin où des soldats français barbus les regardèrent.

l'époque de la floraison. Ils rencontraient parfois d'autres voyageurs qui, comme eux, cherchaient des

(1) Cette nouvelle a été primée par le Jury du Concours de nouvelles organisé par notre revue. Voici la fiche d'observation du Jury : « Bien écrite sauf quelques défaillances. Sujet heureusement choisi, qui évoque la colonisation des terres de l'Ouest cochinchinois par les Annamites. Récit assez bien mené sauf quelques longueurs. Avec un peu plus de chaleur, un peu plus de vie la nouvelle serait excellente ».

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

terres. Mais ils trouvaient aussi beaucoup de familles déjà installées, commençant à défricher la forêt. Et ils étaient venus ainsi jusqu'à Long-xuyên où, leur avait-on dit, il y avait encore d'importants terrains inoccupés.

Ils s'arrêtèrent près du marché, établi au bord d'une rivière aux berges fangeuses. Ils firent quelques achats, et se renseignèrent auprès des sampaniers sur les régions qui étaient encore inhabitées. « Remontez la rivière de Long-xuyên, leur dit-on, en direction des montagnes que vous verrez bientôt, vous trouverez des forêts où aucun Annamite ne s'est encore établi ».

Ils passèrent sous un pont de bois, près d'un fortin où des soldats français barbus les regardèrent. Puis à l'horizon, ils virent les montagnes dont on leur avait parlé. C'étaient plutôt des collines rocheuses, isolées les unes des autres, se dressant dans la plaine basse. A leur pied, se trouvaient les terres vierges qu'ils convoitaient.

Les dernières rizières proches de la ville s'éloignèrent, et ils pénétrèrent dans la forêt. C'était une forêt basse remplie d'eau lourde. Des palétuviers croissaient encore sur les berges, baignant leurs racines aériennes dans la rivière. Mais on voyait qu'ils étaient ici en voie de disparition. Le sol colmaté peu à peu par les alluvions millénaires était devenu trop haut pour eux, et ils étaient progressivement remplacés par les trams qui s'accommodent des terres à demi inondées. Parfois, un sanglier, un cerf, une horde de singes apparaissait. Ils virent un python glisser entre les arbres.

Après bien des heures, ils arrivèrent près d'une petite montagne granitique couverte d'arbres. Ils débroussaillèrent un endroit surélevé, sec, pour édifier leur maison. Les arbres et les herbes leur fournirent les poutres, la toiture et les murs. En une journée, la petite construction fut terminée. Puis ils y transportèrent leurs nattes, leurs outils, leurs marmites de terre, leur provision de riz, les lignes qui leur servaient à pêcher les poissons abondants, les pierres et le morceau de métal dont les étincelles, projetées sur l'écorce du tram, donnaient le feu. Le crépuscule rapide tombait, le vrombissement des moustiques devenait intense.

Dès le lendemain, Thanh choisit, à proximité, un terrain qui lui parut convenir à la culture du riz. Il commença à en abattre les arbres, qui, en séchant, feraient un excellent bois de feu. Puis, chaque jour, il continua le dur travail, les pieds dans la boue, jusqu'à l'époque où, retournant à Long-xuyên vendre le bois coupé, il put acheter des semences de riz qui donneraient la première moisson.

Un jour, en explorant la montagne, il découvrit, dans une petite grotte, de très vieilles statues de pierre, abîmées, mutilées, dressées contre une des parois de pierre. C'étaient des statues khmères, qui avaient dû se trouver dans quelque lieu de culte sur cette montagne, à l'époque où les Cambodgiens peuplaient ce pays. Ils habitaient encore quelques villages, un peu plus loin, et Thanh avait parfois vu ces hommes à la peau noire, méfiants et silencieux, passer en pirogue devant sa maison. Bien des années auparavant, une pagode cambodgienne qui se trouvait là avait dû être détruite. Peut-être y avait-il eu une rencontre violente entre des soldats annamites et les Khmers qui ne voulaient pas reconnaître l'autorité des mandarins. Puis le temps avait passé.

Thanh, superstitieux, aménagea un petit autel pour ces dieux inconnus, qu'il valait mieux se concilier. Et, certains jours, il vint se prosterner devant eux.

Il y avait un Bouddha debout et portant sur la tête une haute mitre, une déesse aux seins nus, et un gros bloc de pierre taillé en forme d'organe sexuel masculin. Thanh peu à peu en vint à s'imaginer que ces génies étaient ses protecteurs, et présidaient au succès de ses travaux, de ses moissons futures.

Les années s'écoulèrent. Le ménage, auquel des enfants naissaient régulièrement, s'était incrusté dans ce coin de terre. Le sol s'était révélé fertile. Les premières récoltes de riz avaient nécessité des soins vigilants, contre l'eau, contre les cerfs. Puis la partie mise en culture avait peu à peu été étendue. Chaque année, la prospérité devenait plus grande. Des bananiers, des aréquiers, des palmiers, des légumes croissaient autour de la maison plus confortable. Thanh avait acheté un, puis deux buffles, pour labourer. Il élevait des porcs, des volailles. Aux bureaux de l'Inspection de Long-xuyên, il avait fait enregistrer son exploitation, et, au bout de quelques années, il put en devenir propriétaire. Cette terre n'était encore attribuée à personne, et l'Administration désirait la voir mettre en valeur. D'autres ménages vinrent s'installer à proximité, et commencèrent pour leur compte le même travail de défrichement.

Cinquante ans avaient passé depuis le jour où Bui-van-Thanh avait commencé à édifier sa maison. C'était maintenant un vieil homme de plus de soixante-dix ans, riche et influent, car il était devenu à la fois l'un des plus gros propriétaires de la région, et le premier notable du village qui s'était créé. Il employait de nombreux fermiers, et l'humble paillote de jadis avait été remplacée par une vaste maison de briques.

Le village qui était né avait été baptisé « la montagne heureuse », pour attirer encore plus de bonheur sur ce lieu. La forêt avait complètement disparu, et, à chaque saison sèche, à perte de vue, d'immenses moissons blondes de riz mûr doraient la plaine infinie. Des entrepreneurs s'étaient mis à exploiter la pierre de la montagne, et les carrières retentissaient du choc des outils. Et, comme la région était devenue riche et peuplée, le trafic des jonques chargées de pierre et de paddy très important, l'Administration envoya un jour un gendarme français comme chef de poste. Presque chaque jour, il fut dehors à faire tracer des rues, à empierrer le sol, à faire aligner les maisons, et le village devint une petite ville agréable. Des cocotiers nombreux avaient été plantés, et ombrageaient les habitations.

Sur la montagne, une pagode avait été construite, et les dieux khmers, adoptés par le village, y furent transportés en grande pompe, au bruit des pétards, des flûtes et des cymbales.

C'est vers cette époque qu'arriva un savant qui parcourait la région, chargé par le Gouvernement de recueillir les vestiges intéressants pour l'histoire du pays. Il débarqua de son canot à moteur, et monta à la pagode. Il examina longuement les statues avec des paroles admiratives, puis descendit trouver le chef de poste. Celui-ci convoqua les notables et les avisa que le voyageur désirait emporter les statues au Musée de Saigon.

La plupart des notables n'y voyaient aucun inconvénient. C'étaient en général des hommes peu âgés, préoccupés surtout de la bonne marche de leurs affaires, et peu désireux de s'attirer quelque

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

animosité de la part de l'Administration, pour une chose qu'ils estimaient sans grande importance. Toutefois, Bui-van-Thanh réfléchit un moment, et déclara : « Lorsque je suis venu pour la première fois dans ce pays, j'étais un tout jeune homme, et, dans toute la région où nous sommes, il n'y avait pas une seule tige de riz. Un jour, j'ai trouvé dans la montagne les génies que vous voulez emporter, et je n'ai jamais cessé de leur faire des offrandes. Pendant bien des années, j'ai travaillé contre la forêt. Puis d'autres hommes sont venus après moi, et ont travaillé aussi pour que ce pays devienne un pays riche. Mais je reste le premier de ceux qui se sont établis ici, et le fondateur de ce village. Et je suis sûr que si j'ai réussi, et si le village a prospéré, il le doit à la protection de ces génies que j'ai trouvés dans la montagne. Du ciel, ils sont venus là, attendant que des hommes leur rendent un culte. Et, dès que ce culte leur a été rendu, en signe de remerciement, ils ont accordé leur protection à toutes les moissons qui nous ont enrichis. Leur faire quitter maintenant le village serait une ingratitude à leur égard, et pourrait nous attirer des malheurs. Les inondations, les chenilles ravageraient nos champs, et les maladies tueraient nos enfants ».

Le professeur réfléchit à son tour. Il pouvait discuter, et, à force d'arguments, obtenir tout de même l'envoi des statues à Saigon. Mais c'était aussi un homme épris de beauté, et il sentit la poésie qu'il y avait dans cette croyance, dans cette protection des mystérieux dieux de pierre, œuvre d'une autre race, et adoptés par ce village annamite. Les enlever serait un peu en détruire l'âme. Aussi déclara-t-il à son tour : « Nous vous laisserons vos génies. Je vous demande simplement d'y veiller soigneusement, car ils ont une grande valeur. Ne les laissez pas détériorer, abritez-les de la pluie, et veillez à ce que des étrangers ne les emportent pas. Je souhaite qu'ils continuent à protéger le village ».

Puis il repartit dans son canot à moteur. Et, dans le soir qui tombait, Bui-van-Thanh monta jusqu'à la petite pagode, et, comme il l'avait fait depuis tant d'années, alluma des baguettes d'encens devant les divinités protectrices.

(Long-xuyên 1942 — Thakhek 1943.)



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

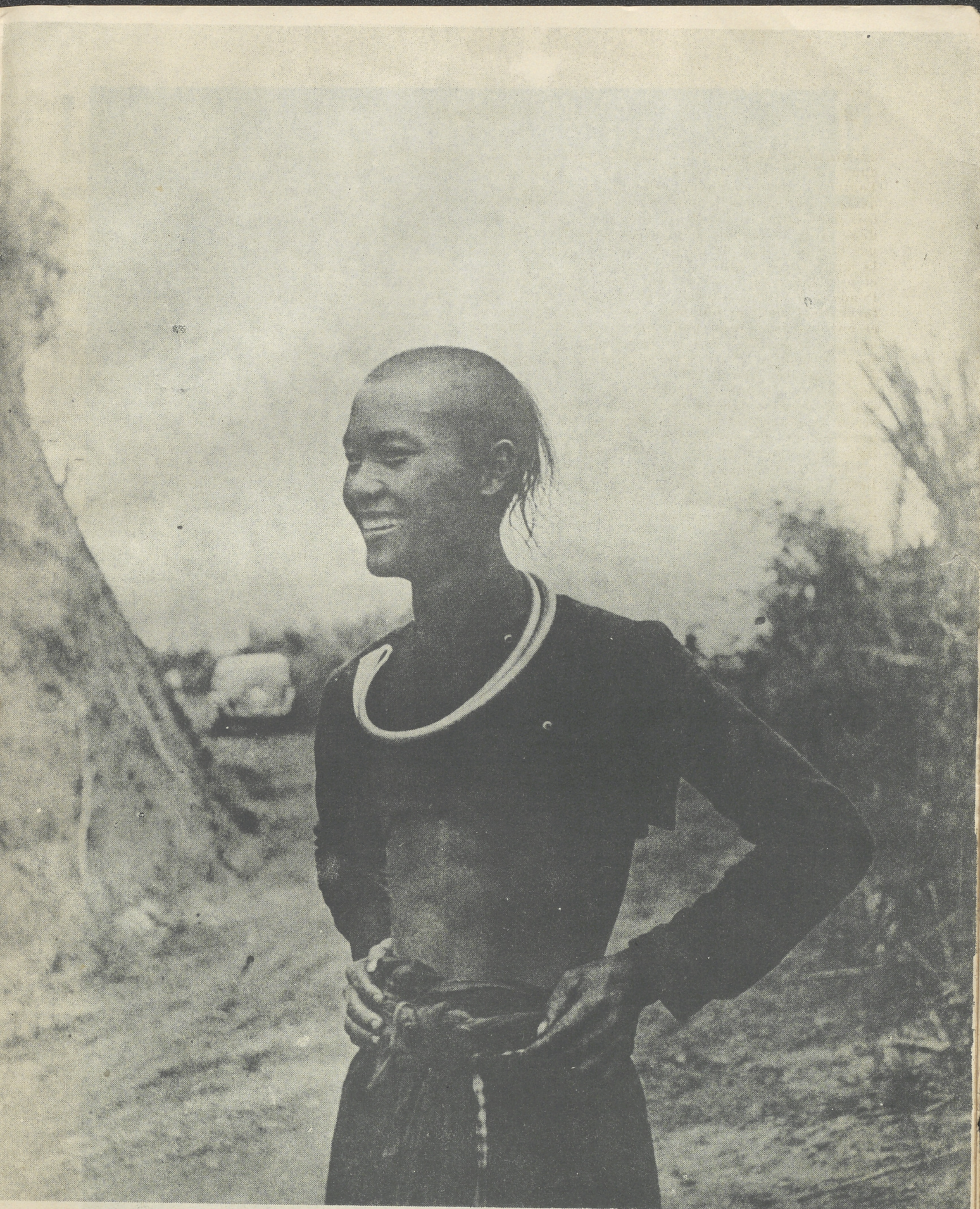

La Mode sur la route Astrid.

Photo P. VERGER

... Ce n'est plus un rase-pet, mais un rase-sein. .
Ce qui n'empêche pas la bonne humeur.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Photo L. RICHARD

Primée à notre Concours de Photographies.

SUR LA COTE D'ANNAM. — Coraux et étoiles de mer.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA SEMAINE DANS LE MONDE

DU 31 JUILLET AU 7 AOUT 1944

Pacifique.

— Dans les airs, l'aviation navale nippone a maintenu son activité habituelle au-dessus des différents secteurs de combats.

L'aviation alliée, de son côté, a bombardé la base japonaise de Kaimana, sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Guinée, le 27 juillet, et effectué plusieurs raids sur les îles Iwejima et Chichijima, de l'archipel des îles Bonin, au nord des Mariannes.

— Sur terre, une nouvelle opération de débarquement a été effectuée par un détachement de forces terrestres américaines sur l'île Rota, de l'archipel Mariannes, le 2 août.

Les combats sont en cours dans la région côtière de l'île.

A Guam et à Tinian, les garnisons nippones poursuivent leurs contre-attaques contre les forces américaines récemment débarquées.

Chine.

— Sur terre, la bataille du Honan se poursuit autour de Hengyang, où les forces chinoises encerclées depuis six semaines continuent à opposer une résistance acharnée à toutes les attaques nippones.

En fin de semaine, une nouvelle offensive japonaise, appuyée par de puissantes forces aériennes et blindées, a été déclenchée contre les faubourgs de la ville, alors qu'au sud et à l'est des contre-attaques nippones déjouaient toutes les tentatives chinoises de secourir la garnison encerclée.

Des forces terrestres américaines auraient pris part à ces dernières batailles.

— Dans les airs, un nouveau raid américain a été effectué, le 4 août, sur les villes de Anshan, Penskibu et Dairen, au Mandchoukouo.

Birmanie.

L'amélioration des conditions atmosphériques a permis aux forces alliées de reprendre leur offensive dans les différentes zones de combat du Manipour, de l'Irrawaddy et du Yunnan occidental.

De nouveaux progrès ont été effectués, notamment dans les deux secteurs bordant les frontières de la Birmanie du Nord. Les forces britanniques, opérant sur la frontière de l'ouest, auraient atteint Tamu, situé à 60 kilomètres au sud-est d'Imphal, et avanceraient le long de la piste Imphal-Tiddim.

Sur la frontière de l'est, les forces chinoises de Chungking combattant à l'ouest de la Salouen, auraient atteint Tengchung, position fortifiée située près du croisement des routes de Ledo et de Birmanie.

Russie.

Au cours de ces huit derniers jours, l'avance des forces soviétiques s'est quelque peu ralentie dans le secteur central du front, par suite de la résistance des troupes allemandes envoyées en renforts sur les différents points menacés.

Xa Xê fait une période



Notre ami Xa Xê a eu pas mal d'ennuis au cours de sa période.

Il prétend avoir été « fasciné » par son adjudant « qui lui a enlevé tous ses moyens ».

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

— La poussée sur Varsovie a été notamment enrayée dès le début de la semaine en dépit d'une nouvelle offensive qui amena les forces russes à proximité des faubourgs est de la capitale.

Sur le front du Niémen, les attaques qui ont été lancées à l'ouest du fleuve n'ont pas permis aux troupes russes de traverser la frontière de Prusse orientale, malgré la puissance des forces engagées par le haut commandement soviétique.

Les villes de Mariampol, Kalvarija, Vilkovichki, ainsi que la gare de Virbollen, située près de la frontière de Prusse, sur la ligne Kovno-Kœnigsberg, ont été occupées au prix de durs combats.

— Par contre, aux deux extrémités de cette ligne de front, de nouveaux gains de terrain ont été obtenus amenant les troupes soviétiques sur la côte lettone, d'une part, et au delà de la Vistule, en direction de Cracovie, d'autre part.

Dans la première poussée, les villes de Bauske, Mitau, Tuckvm, cette dernière située près du golfe de Riga, à 60 kilomètres au nord-ouest de la capitale lettone, ont été occupées les 30 juillet et 1er août, et les faubourgs nord de Memel atteints dans la journée du 6 août.

Dans la seconde, la traversée de la Vistule au sud-ouest de Sandomn a ouvert la route vers la Silésie allemande, alors que, plus au sud, de violentes batailles se déroulent contre le gros de l'armée hongroise pour l'occupation des dernières villes polonaises situées au pied des Karpathes, à proximité des nouvelles frontières de Hongrie et de Slovaquie.

Les villes de Stryj, Drohobycz, Sanok et Rzeszov sont tombées aux mains des Russes dans la période du 2 au 6 août.

Italie.

L'activité alliée a été fortement réduite au cours de ces huit derniers jours, durant lesquels les forces britanniques se sont efforcées d'améliorer leurs positions en vue de déclencher l'assaut final contre les villes de Pise et de Florence, toujours sous le contrôle des troupes allemandes.

Le front allié, depuis la mer jusqu'à la vallée supérieure du Tibre, suit la rive sud du fleuve Arno, dernier obstacle naturel avant la « ligne Gothique ».

Sur le front de l'Adriatique, une légère avance a amené les forces polonaises à Scapezzano, située à 5 kilomètres au nord-ouest de Senigallia.

France.

La nouvelle offensive anglo-américaine déclenchée la semaine dernière sur la partie ouest du front, s'est rapidement développée sur toute la ligne alliée qui s'étend jusqu'à la rive ouest de l'Orne.

Après avoir occupé Avranches et s'être assuré un étroit couloir vers le sud, le long de la côte, les forces américaines du général Bradley ont atteint Rennes, dans la journée du 3 août et ont immédiatement développé leur offensive en direction de l'est, du sud et de l'ouest.

Dans une rapide avance effectuée au moyen de colonnes blindées et motorisées, les forces alliées ont, en deux jours, atteint d'une part la rive nord de la Loire, entre Saint-Nazaire et Nantes, isolant ainsi toute la péninsule de Bretagne du reste du territoire français, d'autre part, les environs immédiats de Brest, menaçant ainsi toutes les défenses allemandes établies le long des côtes.

Dans le premier mouvement, les villes de Redon et de Vannes ont été occupées les 5 et 6 août, alors qu'en direction de Brest, les Alliés, empruntant la route intérieure, s'emparaient des centres de Loudéac, Pontivy et Carhaix.

Dans la région côtière bordant la baie du mont Saint-Michel, les forces américaines se sont dirigées vers le port de Saint-Malo où elles ont rencontré une violente résistance de la part des troupes allemandes.

Les villes de Pontorson, Del et Châteauneuf sur la route de Saint-Malo, ont été occupées du 2 au 6 août, alors que plus à l'intérieur, les villes de Fougères, Combourg et Dinan sont tombées aux mains des Alliés dans la journée du 6 août.

En dernière heure, des combats de rues se dérouleraient dans la ville de Saint-Malo.

— En Normandie, les forces anglo-américaines ont également déclenché un vaste mouvement vers l'est, le long d'une ligne de front qui s'étend de la région de Tilly-sur-Seulles, à l'ouest de Caen, jusqu'en un point situé à hauteur de Rennes.

En dépit d'une forte opposition des forces allemandes établies tout le long de cette ligne, les positions avancées alliées, en fin de semaine, se situaient le long de l'Orne, jusqu'à Thury-Harcourt, puis s'étageaient le long des villes d'Aunay, Vire, Mortain, Mayenne, Vitré et Château-Gontier, sur la route qui relie Laval à Angers.

Châteaubriant, à 50 kilomètres au sud-est de Rennes était également aux mains des Alliés.

EN FRANCE

29 juillet.

L'œuvre du Secours National en Normandie.

M. Roger Traub, représentant du Secours National pour la zone Sud, a exposé le 28 juillet, devant les membres accrédités de la presse, l'action du Secours National en Normandie, à l'occasion des événements de guerre.

Au moment où la bataille a éclaté sur les rivages de la Normandie, le Secours National possédait des délégations départementales dans le Calvados, la Manche et l'Orne et des dépôts avancés. Les premiers bombardements ont rendu ce dispositif inopérant. En effet, dans Caen, les entrepôts, les ouvroirs et la maison du Secours National ont été détruits. A Saint-Lô, plus rien n'a subsisté.

A Lisieux, le sous-délégué est parvenu à servir 100.000 repas en quinze jours. A Vire, le représentant du Secours National a fait une collecte et réussi à reconstituer les stocks. A Caen, le délégué a fait distribuer 60.000 pièces de vêtements réquisitionnées en ville. Celui d'Avranches a obtenu de la sous-préfecture une avance de 500.000 francs, qu'il a distribués sous forme de secours immédiats. La délégation de l'Orne a fourni 12 millions de francs de vêtements aux sinistrés de Caen.

Pourtant, les moyens locaux sont insuffisants devant l'ampleur croissante des ravages. Le siège central prend en main la direction des opérations de secours : ravitaillement, hébergement et évacuation. Dès le début de l'invasion et alors que toute liaison normale était déjà pratiquement impossible, des camions de ravitaillement, des cuisines roulantes ont été acheminés vers Lisieux et Caen. Dès le 8 juin, les expéditions se succèdent. Des convois du Secours National transportent vivres, vêtements, sérums et médicaments pour la Croix-Rouge, le courrier pour les P.T.T. et une somme de 100 millions pour la Banque de France de Caen, enfin des fonctionnaires et du matériel pour les services publics. Dès le 4 juillet, un échelon en avancé est organisé à Alençon qui fonctionne en liaison constante avec les autres organismes. Du 4 au 15, cet échelon a distribué à 80.000 sinistrés 10 tonnes de denrées alimentaires et 90 tonnes de vêtements.

Après avoir souligné les difficultés énormes surmontées dans l'accomplissement de cette tâche, Traub évoque l'aspect financier du problème. Les dépenses atteignent actuellement 37 millions. Pour y faire face le Secours National s'efforce de développer sur place les collectes et se tourne vers les pouvoirs publics. Les particuliers doivent faire le reste, ajoute M. Traub.

Le représentant du Secours National a terminé son exposé en déclarant que 200.000 personnes, peut-être 300.000, cheminent à pied sur les routes et que les régions non atteintes doivent les accueillir avec empressement.

31 juillet.

Après les raids sur Nevers.

Une nouvelle liste officielle des victimes des bombardements effectués par les aviateurs américains sur Nevers vient d'être publiée. Le nombre des morts identifiés s'élève maintenant à 106. Ce bilan n'est pas définitif. Les recherches se poursuivent et il est à redouter que le nombre total des morts atteigne 200.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

A l'Académie des Sciences Coloniales.

L'Académie des Sciences Coloniales a tenu séance le 31 juillet sous la présidence de M. Jacques Bardoux, membre de l'Institut.

L'Académie a indiqué l'étude de l'Industrie du froid dans les colonies françaises.

M. Hommel a indiqué une réalisation importante obtenue en Indochine par l'industrie du froid.

1er août.

A l'Institut de France.

M. Germain Martin, qui administre l'Institut de France depuis sept ans, a annoncé que d'importantes réfections s'imposent pour les bâtiments de l'Institut qui menacent à certains endroits de s'écrouler. Mais M. Germain Martin affirme que ces transformations n'entraîneront pas la destruction de tout le cachet historique du quartier.

Le corps d'Etat qu'est l'Institut de France joue un rôle international d'un grand prestige, aussi ses vénérables bâtiments actuellement corsetés de fer, font-ils un cadre indigne de l'Institut. La salle des grandes séances a été jugée trop petite par l'administrateur actuel qui voudrait qu'elle fût aménagée en dehors du périmètre actuel de l'Institut. La « Coupole » deviendrait alors un musée où seraient réunies toutes les pièces historiques qui sont actuellement éparses au palais Mazarin.

Ouverture de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie.

L'Ecole Nationale Supérieure de Chimie ouvrira ses portes à la rentrée d'octobre ; le texte qui en fixe l'organisation indique que l'Ecole reçoit des ingénieurs-élèves du corps des services chimiques de l'Etat, des ingénieurs et des ingénieurs-élèves des autres corps de l'Etat, des élèves titulaires français et étrangers, des auditeurs libres.

Les admissions à l'Ecole se font sur titres. La durée de l'enseignement est d'un ou deux ans, suivant les connaissances des élèves.

Les élèves ayant satisfait aux examens reçoivent le diplôme d'ingénieur civil des industries chimiques à titre français ou à titre étranger.

3 août.

L'évacuation de la Normandie.

L'attention de tous les Français est actuellement tendue vers les événements de Normandie et le cœur se serre à la pensée des deuils et des ruines qui ont rendu presque désertique l'une de nos plus belles provinces. 200.000 réfugiés ont, en effet, abandonné leurs foyers et sont partis sur les routes vers d'autres provinces, d'autres villes, d'autres villages.

Celui qui comparerait cet exode à celui de juin 1940 se tromperait. Il n'y a aujourd'hui ni désordre, ni affolement. Sans doute sur les visages se lit, avec la fatigue, la hantise du danger rôdant sur les têtes, mais chacun sait où il va. Des itinéraires de repli ont été établis. Ils sont jalonnés de centres d'accueil, de centres de distribution de vêtements et de postes de secours.

Le S.I.P.E.G., le ministère de la Solidarité Nationale et les services de la Direction des Réfugiés ont su réserver à ces déshérités non pas un confort impossible, mais une aide efficace. Cette aide a été possible grâce aux bonnes volontés et aux cœurs généreux. Le ravitaillement en pain est difficile, mais la viande, le beurre et le cidre ne sont pas rares. D'autres inquiétudes tenaillent les réfugiés et ceux qui restent accrochés au sol, c'est l'absence de toute nouvelle. Les villages sont déserts. L'évacuation est obligatoire dans une zone de 5 kilomètres à proximité du front. A 25 kilomètres en arrière, le départ des vieillards, des enfants et des mutilés est exigé.

Les Français font face aux malheurs et contre le front de la misère, des ruines et de la faim dressent le front de la solidarité nationale qu'incarnent ces cent jeunes filles bénévoles qui viennent de Paris apporter ici aide et sourire.

A TRAVERS LA PRESSE INDOCHINOISE

Les curiosités de la langue Française.

Bouillabaisse. — *C'est un mot amusant formé de deux impératifs provençaux,* boui *et* abaisso *correspondants aux verbes bouillir et abaisser. Bouillabaisse est donc un commandement adressé à la marmite : bous et abaisse (sous-entendu la température), pour faire comprendre à la marmite que cette soupe demande à être cuite vivement et ensuite à être mijotée.*

Piastre. — Piastre, *mot italien, et espagnol, voulant dire primitivement quelque chose de plat, puis une lamelle, et enfin une lamelle d'argent. L'étymologie de ce mot est la même que celle de plâtre et emplâtre, du grec* emplastron, *par l'intermédiaire du latin* emplastrum.

Bigor. — *Artilleur de marine. Abréviation de* bigorneau, *sobriquet donné autrefois aux soldats de marine par les matelots, qui les assimilaient aimablement à des coquillages.*

Malotru. — *Au* XIIe *siècle* malostruz *s'apparente directement à désastre. Il vient du latin populaire* male astrucus, *né sous un mauvais astre. Dans l'ancien provençal on trouvait* astruc, benastruc, malastruc, *et il y a encore trace de ces formes dans nos dialectes méridionaux et souvent dans les noms de lieux, Malotru a voulu dire primitivement malheureux, chétif. Il n'a pris son sens actuel de grossier qu'au* XVIe *siècle.*

(COURRIER D'HAIPHONG, 31 juillet 1944.)

La réforme du calendrier Khmer.

(Ce qu'en dit S. E. Meas-Nal).

S. M. Norodom Sihanouk a signé le 17 juillet une ordonnance qui réforme le calendrier cambodgien et impose l'usage officiel du calendrier grégorien. Sur cette importante réforme, qui s'inscrit dans la série des mesures progressives par lesquelles le Souverain et le Chef du Protectorat manifestent leur volonté de moderniser le Cambodge, nous sommes allés consulter S. E. Meas-Nal, ministre de l'Education Nationale, qui a bien voulu nous faire la déclaration qu'on va lire.

La réforme du calendrier cambodgien ? C'est une mesure des plus heureuses, qui mettra dans les affaires cambodgiennes plus de précision et de clarté.

En effet, l'ancien comput khmer est un mélange disparate et compliqué qui a conservé d'antiques traditions hindoues auxquelles se sont greffés d'autres éléments d'origines chinoise, siamoise et birmane, sans chercher à les fondre dans un ensemble harmonieux.

Qu'il suffise de dire que l'ancien calendrier cambodgien est luni-solaire, c'est-à-dire que l'année se composait de 12 mois lunaires, qui sont alternativement de 29 et 30 jours, donnant un total de 354 jours.

Pour rattraper le décalage entre le cycle lunaire de 354 jours et l'année solaire de 365 jours, l'on ajoutait, à des époques déterminées par les « horas », variant entre deux et trois ans, un mois intercalaire de 29 ou 30 jours, en doublant le mois d'Asat.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Il en résultait que le nombre de semaines compris dans une ancienne année cambodgienne, au lieu d'avoir un chiffre fixe de 54 semaines comme les calendriers solaires, variait de 50 quand il s'agissait d'une année normale, à 55, lorsque tombait une année embolismique.

L'on peut concevoir, par cette incohérence, les confusions infinies que l'on rencontre pour trouver une date quelconque.

Nous ne pensons pas qu'il y ait intérêt à dire ici comment nos horas établissaient, chaque année le calendrier cambodgien ; chacun sait quelles en sont les règles compliquées et aussi, hélas ! les incertitudes. Rappelons seulement qu'un Cambodgien moyen — sans qu'il soit pour cela un sot — manifeste souvent de l'embarras quand on lui demande simplement son âge — voire sa date de naissance.

Pour arriver à déterminer une date avec exactitude, il faut se livrer à des combinaisons et à des recoupements innombrables. Dans ces conditions l'on doit s'imaginer quel tour de force il faudrait réaliser si cette détermination devait intéresser les dates historiques.

Le système compliqué du comput khmer ne serait donc pas étranger à l'idée confuse et vague que nos compatriotes se font des événements de l'histoire de leur propre pays. Si nous commençons par avoir une chronologie des événements passés, nous la devons entièrement aux savants français qui se sont intéressés à notre histoire, tandis que nos lettrés se transmettaient des traditions où la légende servait trop souvent à masquer leur ignorance des faits réels.

D'un autre côté, la multiplicité des ères, la combinaison d'un cycle duodénaire avec un cycle décadaire constituant le grand cycle de 60 ans, le fait que le millésime et le numéro d'ordre de l'année comptée dans le cycle de 10 ans ne changent pas le jour même du châul ch'nam, mais seulement deux ou trois jours après, au jour dit « t'ngai long sak », alors que le nom de l'animal du cycle duodénaire change, lui, le premier jour de Chot, tout ceci complique à l'extrême la détermination d'une date qu'on voudrait fixer avec précision.

C'est ainsi que, dans la pratique journalière, le public éclairé, qui se rend bien compte des difficultés de notre comput, et devançant la réforme, s'est habitué de plus en plus à dater « à la française ».

Nous estimons que l'heure est venue, pour notre pays, d'abandonner enfin une coutume qui, pour si respectable qu'elle soit, ne correspond plus aux nécessités actuelles qui exigent clarté, précision et rapidité. D'autres nations que la cambodgienne ont fait taire leurs scrupules religieux et passé sur leurs traditions pour s'incliner — à l'instar de tous les pays européens — devant ce fait que le comput grégorien est celui qui est le plus parfait, le mieux en harmonie avec les observations astronomiques, puisque son utilisation ne sera en défaut sur les révolutions astrales que d'un seul jour en 4.000 ans — alors qu'il nous faut, au bout de 2 ou 3 ans, ajouter un treizième mois à notre année lunaire et qu'il est encore nécessaire de faire varier la durée de ce mois embolismique... Et cela, sans que nous soyons assurés de notre exactitude. Heureusement, le calendrier grégorien est là pour secourir nos horas...

« Y a-t-il intérêt — a déclaré M. G. Cœdès, directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, dans un article paru dans la revue Indochine *du jeudi 20 avril 1944 —, dans un pays aussi pénétré d'influence européenne que l'Indochine française, à perpétuer l'usage de comput aussi compliqués ?... Les objections d'ordre rituel ou religieux, que ne manqueraient pas de soulever les conservateurs devant un projet de réforme tendant à l'adoption du calendrier grégorien, sont faciles à réfuter. »*

Nous faisons entièrement nôtre cette opinion de M. Cœdès et nous nous refusons à penser que le Cambodge pourrait rejeter l'adoption d'une réforme que nos voisins orientaux ont acceptée : le Japon depuis 1873, la Thailande en 1889 et même la Chine en 1912. Allions-nous rester le seul peuple au Monde s'obstinant à pratiquer un comput désuet ? — Nous ne le pouvons, ni ne le voulons. A ceux qui ne manqueront pas de nous objecter l'origine « chrétienne » du calendrier grégorien afin d'émouvoir l'amour-propre religieux de nos compatriotes, nous ferons la réponse que l'astronome Bradley fit aux puritains anglais :

« Vous aimez mieux voir le calendrier en désaccord avec le soleil plutôt que d'être d'accord avec le Pape ; et vous refusez d'accepter une réforme dont il aurait fallu savoir gré au Grand Turc, s'il l'avait proposée. »

C'est pour aller au-devant des « objections d'ordre rituel ou religieux » que signale M. G. Cœdès que le nouveau calendrier cambodgien débute par le mois de Bos correspondant à janvier et se termine par le mois de Mikeaser correspondant à décembre, à savoir :

1° Bos (janvier)	*31 jours*
2° Méak' (février)	*28 jours*
3° P'âlkun (mars)	*31 jours*
4° Chèt (avril)	*30 jours*
5° Pisak' (mai)	*31 jours*
6° Chés (juin)	*30 jours*
7° Asat' (juillet)	*31 jours*
8° Srap (août)	*31 jours*
9° Plètrebè't (septembre)	*30 jours*
10° Asoch (octobre)	*31 jours*
11° Kadek (novembre)	*30 jours*
12° Mikeaser (décembre)	*31 jours*

L'ordre mensuel adopté paraît être le plus rationnel, en ce sens qu'il ne cause pas de perturbation au calendrier religieux. Ainsi certaines fêtes liturgiques, telle que « Méak' Bochéa » et « Pisak Bochéa » continuent à tomber dans le cours des mois de Méak' et de Pisak', dont elles portent le nom.

De même les fêtes déterminées par les lunaisons (t'ngai sal, P'chunben, etc...) seront inscrites au nouveau calendrier à leur date luinaire. En mentionnant les lunaisons au calendrier, ainsi que cela se fait d'ailleurs dans le calendrier européen, le public cambodgien pourra facilement s'y retrouver et l'habitude aidant, s'adapter rapidement aux nouvelles dénominations.

Il va de soi que l'adoption du calendrier grégorien doit ipso-facto *placer la célébration du « Châul-Ch'nam » au 1er Bos, c'est-à-dire au premier jour de l'année. Aux objecteurs, l'on peut répondre qu'en France aussi, et jusqu'au XVIe siècle, le jour de l'an coïncidait avec la fête de Pâques, et se célébrait le samedi saint, c'est-à-dire en avril correspondant à notre Chèt. Ce fut le roi Charles IX qui, par une ordonnance de janvier 1563, le fixa au 1er janvier, ce qui eut pour effet d'amputer cette année de ses trois derniers mois. L'avantage de la réforme fut d'assigner au jour de l'an une place fixe dans le calendrier.*

Les dénominations actuelles des sept jours de la semaine sont conservées, puisque ce sont des noms tirés des planètes correspondant aux noms de ces planètes exprimés en d'autres langues.

La fixation de la date de la mort du Christ comme point de départ de l'ère chrétienne n'est qu'une affaire de convention. C'est ainsi que pour nous bouddhistes, le dénombrement des années commence à la mort du Buddha, soit 543/544 avant celle du Christ.

La question se posait de savoir si nous devions faire partir l'Ere Buddhique de la date adoptée pour la mort du Buddha (pleine lune de Pisak' [mai]) ou de faire coïncider la numération des deux Eros en la fixant au 1er Bos.

L'inconvénient qui résulterait de la « mobilité » de la « pleine lune de Pisak' », si on l'adoptait pour compter les années, se trouverait pratiquement supprimé si le millésime de l'Ere Buddhique devait être obligatoirement suivi du millésime correspondant de l'Ere Chrétienne.

***

Nous ne prétendons pas avoir épuisé la question. Notre ambition n'a été d'ailleurs que d'esquisser les avantages d'une réforme dont nos enfants s'étonneront qu'elle ait tant tardé. L'adoption du comput grégorien est de première urgence si l'on veut donner quelque unité aux efforts que le Protectorat fait pour placer le Cambodge dans le courant de la civilisation moderne.

Pour si respectables que soient certaines traditions, elles n'en sont pas moins le signe d'une sclérose nationale — il faut avoir le courage de les abandonner.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Kram du 17 juillet 1944 réformant le calendrier cambodgien.

A compter du 1er janvier 1945 (E. B. 2.488) le comput grégorien remplacera dans tout le royaume le comput sino-hindou en usage jusqu'à cette date.

L'année comprend douze mois qui continueront à porter leurs dénominations actuelles et auront la durée des mois français leur correspondant comme suit :

1. *Bos (janvier), 31 jours.*
2. *Méak' (février), 28 jours.*
3. *P'âlkun (mars), 31 jours.*
4. *Chèt (avril), 30 jours.*
5. *Pisak' (mai), 31 jours.*
6. *Chés (juin), 30 jours.*
7. *Asat' (juillet) 31 jours.*
8. *Srap (août), 31 jours.*
9. *Plètrebè't (septembre), 30 jours.*
10. *Asoch (octobre), 31 jours.*
11. *Kadek (novembre), 30 jours.*
12. *Mikeaser (décembre), 31 jours.*

Le mois de Méak' correspondant au mois de février aura une durée de 29 jours selon les années bissextiles déterminées par le nouveau comput.

L'année civile commencera avec le premier jour du mois de Bos correspondant au premier janvier et finira avec le trente-unième jour du mois de Mikeaser correspondant au trente et un décembre.

La fête du « Châul-Ch'nam » aura donc lieu le premier jour de Bos (premier janvier) qui devient ainsi le premier jour de l'année nouvelle.

La semaine de sept jours, avec leurs dénominations actuelles, est maintenue.

L'Ere dans laquelle seront comptées les années est l'ère bouddhique, commençant à la date de la mort du Bouddha soit 543/544 années avant la naissance du Christ qui sert de point de départ à l'ère chrétienne.

Dans les documents officiels, le millésime bouddhique sera donné avec son correspondant dans l'ère chrétienne.

Les jours d'abstinence dits « t'ngai sol » et « Obo ot' », tels qu'ils sont observés actuellement dans le royaume et basés sur le calendrier lunaire continueront à être fixés sur ces normes.

Ils seront mentionnés au calendrier qui comportera en regard de chaque jour les lunaisons correspondantes.

Les fêtes légales autres que celles du Châul ch'nam prévues par les Ordonnances et Kram susvisés continueront à être célébrées.

La date et la durée de ces fêtes seront fixées par Kram spécial sur la proposition du Conseil des ministres en séance plénière.

(RADIO-BULLETIN, 22 juillet 1944.)

LA VIE INDOCHINOISE

31 juillet.

Hanoi. — Au cours des incursions du 30 juillet sur le Tonkin, le nombre des victimes connues d'après les premiers renseignements reçus s'élève à 9 morts et 10 blessés indochinois.

— Les derniers renseignements recueillis font connaître qu'au cours des incursions de l'aviation sino-américaine du 30 juillet 1944, le nombre de victimes à déplorer s'élève à 20 morts, dont un Européen et 19 Indochinois, et 19 blessés indochinois.

1er août.

Hanoi. — Il nous est signalé de toutes parts que les déclarations récentes de l'Amiral au Comité de la Légion du Tonkin ont produit une vive impression. Ses paroles sur le Maréchal, dont le prestige n'a subi, bien au contraire, aucune éclipse du fait des tragiques circonstances qui se renouvellent en France, ont particulièrement frappé de nombreux légionnaires. Le Gouverneur Général ajoutait : « Respectée par les belligérants qui s'affrontent, sa personnalité semble bien devoir s'imposer, lorsque le moment sera venu de prendre la parole au nom de notre Patrie ».

Saigon. — Par lettre du 21 juillet 1944, le Président des « Œuvres charitables de My-tho », M. Jacques Lê-van-Duc a fait don à l'Administration provinciale de My-tho, de la Maternité de Hoa-Quôc.

Français et Indochinois saisiront la haute valeur symbolique de ce geste, qui prouve, une fois de plus, l'étroite et confiante collaboration entre l'Administration française et les œuvres de bienfaisance annamites...

2 août.

Dalat. — S. M. Norodom Sihanouk, désireuse de s'associer personnellement aux deuils et aux souffrances de la Métropole, a remis dix mille piastres au Résident Supérieur au Cambodge pour le Secours National.

Aussitôt après avoir été informé de ce don, l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a adressé au Résident Supérieur au Cambodge le télégramme suivant :

Je vous prie d'être mon interprète auprès de S. M. Norodom Sihanouk pour La remercier du nouveau geste de solidarité impériale qu'Elle vient d'avoir en faveur des victimes des régions de France dévastées par les bombardements.

En exprimant ma gratitude à Sa Majesté, vous voudrez bien lui dire que je transmets au Gouvernement l'expression de la compassion généreuse à laquelle les populations sinistrées seront sans doute extrêmement sensibles.

— En fin de matinée, l'Amiral Decoux, accompagné de M. le Secrétaire général, du Résident-Maire de Dalat et de M. le Directeur du Cabinet, est allé visiter l'école supérieure ménagère récemment fondée par le Commissaire général aux Sports et à la Jeunesse et confiée aux Filles de la Charité.

La visite commença par la garderie modèle où les stagiaires donnent leurs soins à de jeunes enfants français et annamites dont les parents, occupés par leur travail, ne peuvent assurer la surveillance durant la journée.

L'Amiral se rendit ensuite à la salle de cours où les élèves réparties en équipes bénéficient à tour de rôle de leçons d'anatomie, d'hygiène et de secourisme. Un peu plus loin, une équipe prend des leçons de couture et de coupe, chaque élève devant réaliser un modèle où le point de vue pratique ne doit pas nuire à l'élégance. Enfin, en terminant sa visite, le Chef de la Fédération s'est arrêté dans les cuisines où chaque élève à tour de rôle, prépare le repas du jour sous la surveillance d'un chef français réputé.

Au cours de cette visite, l'Amiral s'est plu à constater la parfaite organisation de cette institution, ainsi que la brillante tenue des stagiaires, venues de tous les pays de l'Union. Avant de quitter le couvent, il a renouvelé à la Révérende Sœur Durand ses vifs compliments pour le dévouement inlassable des Filles de la Charité à la jeunesse féminine indochinoise.

Vientiane. — Du 1er janvier au 31 juillet 1944, les versements effectués par le Laos au profit de la F.I.C. s'élèvent à 127.391 piastres, dont 56.464 pour le Secours National, 36.619 piastres pour les villes de Louviers et d'Orléans, et 31.308 piastres pour les sinistrés du Tonkin.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le total général des versements effectués à ce jour au Laos en faveur des œuvres précitées atteint 336.302 piastres.

Hanoi. — Le 1er août, le nombre de victimes causées par l'aviation sino-américaine s'élève à 7 blessés indochinois.

— Le Département vient d'autoriser l'ouverture du concours pour l'entrée en 1944 à l'Ecole du Service de Santé militaire, Section coloniale, Détachement d'Indochine.

Le nombre d'élèves à admettre est le suivant :

Catégorie P.C.B. ou année préparatoire de médecine : 10 Français, 10 Indochinois ;

Catégorie quatre inscriptions médecine : 3 Français, 6 Indochinois.

— L'Administration des P.T.T. fait connaître que deux nouveaux timbres-poste à l'effigie de l'Amiral Charner seront mis prochainement en vente dans tous les bureaux de poste de l'Indochine.

Ces timbres ont une valeur d'affranchissement de 10 cents et de 20 cents.

— Une loi du 16 août 1943 (promulguée le 24 septembre 1943) a accordé un recul des limites d'âge réglementaires aux candidats à certains concours administratifs de la Métropole retenus en Indochine par suite de l'interruption des communications.

Parallèlement et dans le même esprit de bienveillance, M. le Gouverneur Général, après accord du Département, a signé le 17 juillet dernier un arrêté accordant une mesure analogue aux Français et Indochinois résidant en France ou dans les autres colonies françaises, et empêchés, par suite de l'interruption des communications, de postuler en temps utile à l'un des emplois des cadres européens et indochinois de l'Indochine.

Les candidats se trouvant dans les conditions ci-dessus bénéficient d'un recul de la limite d'âge, d'une durée égale à la période s'étendant du 1er janvier 1941 à la reprise des communications normales.

Phan-thiêt. — Le Commissariat général vient de procéder à la création à Phan-thiêt d'une Ecole de Moniteurs d'hôtellerie, dont le premier stage commencera à fonctionner à compter du 5 septembre prochain.

Cet établissement est destiné à former le personnel qualifié nécessaire aux organisations hôtellières de l'Indochine.

3 août.

Hanoi. — La Banque de l'Indochine mettra incessamment en circulation un billet de 500 piastres d'un type entièrement nouveau.

Ce billet se distingue du billet de même dénomination qui est en circulation par son format plus petit : 18 cm. × 7 cm. 8 et par les dessins du recto et du verso.

Dalat. — L'accord du secrétaire d'Etat aux Colonies a récemment été obtenu sur les modalités du reclassement général des traitements des fonctionnaires européens dont le principe avait été posé par la loi du 3 août 1943.

Les arrêtés d'application ont été signés par l'Amiral Decoux, à Dalat, le 3 août.

Phan-thiêt. — Dans les matinées des 2 et 3 août, le capitaine de vaisseau Ducoroy a procédé à l'inspection, à Phan-thiêt, des deux écoles fédérales dans lesquelles sont en cours des stages particulièrement importants.

4 août.

Vientiane. — Les 1er et 2 août, ont eu lieu à Vientiane, en présence du Résident Supérieur et des personnalités de la ville, les baptêmes de la sixième promotion de l'Ecole locale des cadres de jeunesse et de la première promotion du centre local d'Education Physique.

6 août.

Phan-thiêt. — Le Commissaire général à l'Education Physique, aux Sports et à la Jeunesse en Indochine a inauguré à Phan-thiêt, le dimanche 6 août, à 9 heures, le centre d'achat en commun, qui va fonctionner en annexe de l'école hôtellière.

Cet organisme a été créé dans un double but :

1° Permettre aux petites bourses de lutter contre la vie chère ;

2° Offrir un débouché naturel aux produits du jardin de la ferme-école annexé à l'école supérieure des cadres de Jeunesse, qui pourront ainsi parvenir directement aux consommateurs aux prix les plus bas possibles.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Gérard, fils de M. et de Mme **Kunstier** (28 juillet 1944) ;

André, fils de M. et de Mme **Maggi** (29 juillet 1944) ;

Marie-France, fille de M. et de Mme **Douchand** (29 juillet 1944) ;

Chantal, fille de M. et de Mme **Péchon** (30 juillet 1944) ;

Jean, fils de M. et de Mme **Bécu** (1er août 1944) ;

Pierre, fils de M et de Mme **Cauvin** (2 août 1944) ;

Joële, fille de M. et de Mme **Drouhin** (2 août 1944) ;

Michèle, fille de M. et de Mme **Lenoir** (3 août 1944) ;

Alain, fils de M. et de Mme **Agostini** (3 août 1944).

COCHINCHINE

Edouard Huynh-tho-Thoi, fils de M. et de Mme **Huynh-van-Tho** (18 juillet 1944) ;

Jacqueline, fille de M. et de Mme **Galmiche** (26 juillet 1944) ;

Berthe, fille de M. et de Mme **Delavictoire** (26 juillet 1944) ;

François, fils de M. et de Mme **Bouchex** (24 juillet 1944) ;

Paul, fils de M. et de Mme **Fossion** (29 juillet 1944) ;

Mireille, fille de M. et de Mme **Guillet** (30 juillet 1944).

CAMBODGE

Robert et Roland, fils de M. et de Mme **Féray** (27 juillet 1944).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. **Joseph Cornaglia** avec Mlle Marie **Allégrini** (3 août 1944) ;

M. Pierre **Linard** avec Mme Henriette **Forçans**, née d'Argence ;

M. Lucien **Macquin** avec Mlle **Hà-thi-Nga** ;

M. Yosinori **Suginoto** avec Mlle Jeanne **Rostini** ;

M. Paul **Palomo** avec Mlle Gabrielle **Santeny** ;

M. Camille **Gourvennec** avec Mlle Anna **Beaudequin**.

COCHINCHINE

M. **Lâm-van-Hô** avec Mlle **Clouet** ;

M. Philippe **Goudemant** avec Mlle Elmire **Husson**.

MARIAGES.

TONKIN

M. Yves **Jagou** avec Mlle Antoinette **Saint-Jean** (5 août 1944).

COCHINCHINE

M. Maxime **Juguant** avec Mlle **Tran-thi-Ly** (26 juillet 1944).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DÉCÈS.

ANNAM

Claude-Françoise, fille de M. et de Mme Michel (21 juillet 1944, à Vinh).

TONKIN

M. Germain Lloan (28 juillet 1944) ;
M. Albino Marquitos (30 juillet 1944) ;
M. José Sesma (30 juillet 1944) ;
M. François Faye (1er août 1944) ;
Mme Lê-phuoc-Dat, née Tran-thi-Sinh (6 août 1944) ;
M. Lubas Wilkor (6 août 1944) ;
M Marius Barbero (août 1944).

COCHINCHINE

M. Edmond Marion (26 juillet 1944) ;
M. Antoine de Lasteyrie du Saillant (28 juillet 1944) ;
M. Pierre Tort (29 juillet 1944) ;
M. Clément Dutamby (30 juillet 1944) ;
Evariste-Etienne, fils de M. et de Mme Regulard (30 juillet 1944).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ **P. J..., à Hué.** — Nous vous remercions vivement de votre envoi et inaugurerons bientôt une rubrique « Les petits problèmes d'Indochine ». Nous espérons que vous voudrez bien continuer à nous fournir des suggestions...
ainsi que tous nos lecteurs.

~ **H. M..., à Saigon.** — Nous vous répondrons simplement, comme le disait notre concierge : « Non opportet prehindere infantos Bondieusi pro canaris sauvagibus ».

~ **X..., à Hanoi.** — Si vous ne croyez pas que nous en sommes encore à l'âge des tavernes, il vous suffira de vous promener vers 6 heures du soir rue Paul-Bert, à Hanoi.

~ **M. P..., diplômé de la F.F.B. de Paris.** — Un nombril ne devrait pas pouvoir rougir au fond d'un embonpoint, car il ne devrait pas y avoir d'embonpoints. Certes, cher lecteur, mais il y en a encore. Nous espérons que vos conseils, ci-dessous transcrits, les feront tous tomber :

« Les uns se privent de manger, d'autres de boire pendant les repas. Vous trouverez des personnes qui croient aux diverses drogues et qui, en plus des privations alimentaires diverses, prennent des purges.

» Tout ceci est pour le moins nuisible à la santé. J'ai connu certaines dames ou demoiselles (se disant modernes) qui, pour conserver leur ligne sont arrivées à maigrir avec des drogues, de plus de 20 kilogrammes en quelques mois... L'une tombée dans la tuberculose fut emportée l'année suivante. Une autre dut rentrer en France où elle mourut trois mois après. La troisième ne put résister à une opération chirurgicale et décéda à la Colonie.

» Chers lecteurs, permettez-moi de vous donner un modeste conseil !...

» N'écoutez jamais les charlatans, n'achetez jamais leurs drogues, pour vous faire maigrir. Mangez toujours à votre faim. Votre corps a besoin du carburant alimentaire journalier. Ce serait une erreur profonde de l'en priver.

» Si vous voulez vraiment maigrir, il vous suffira d'avoir un peu de patience, de ténacité et de volonté... Vous allez faire un peu de sport.

» Je vois sourire ici un gros monsieur de 62 ans qui pense : « Moi, faire du sport à mon âge ? ». Sa voisine de 57 ans, qui a perdu la ligne depuis longtemps, est de son avis...

» Permettez !... chers lecteurs, il y a « sport » pour conserver un « corps beau » que l'on fait à toute heure de la journée, et le petit « sport » que je vais vous prescrire. qui consiste exclusivement à maigrir.

» Pour maigrir, je m'empresse de vous indiquer, ceci pour les incrédules, qu'il n'y a pas d'âge.

» Pour maigrir de 2 à 3 kilos par mois sans danger, suivez le programme suivant :

» Alimentation : aucun régime particulier ;

» A 6 heures du matin : petit déjeuner ;

» A midi : grand déjeuner où vous devez bien manger ;

» A 19 heures le soir : dîner plutôt léger, vous dormirez d'ailleurs beaucoup mieux.

» Programme physique : comme vous allez à votre bureau, ou magasin, vers 7 heures tous les matins ;

» Lever à 5 h. 30 ;

» Avant d'avoir pris quoi que ce soit, enfilez un ou deux chandails, restez en culotte de bain ; faites l'un des exercices suivants :

» 3 minutes de saut à la corde, ou 5 minutes de sac de sable (ici le sac de sable n'est en réalité qu'un sac marin dans lequel il n'y aura que de la sciure de bois) ; si vous mettez du sable dans le sac, vous risquez, dans l'ardeur que vous allez déployer, de vous briser le métacarpe des mains.

» Ce petit exercice va vous paraître puéril ; pourtant si vous le faites sérieusement pendant un mois tous les matins, je vous garantis les résultats les meilleurs.

» J'insisterai surtout à ce que cet exercice soit fait le matin à jeun. De façon à ce que votre corps au travail, ne puisse brûler que vos tissus de graisse.

» Si, par exemple, vous prenez avant cet exercice, un verre d'eau, de thé ou de café, la sueur que vous allez perdre pendant cet effort physique sera fournie par ce verre d'eau, de thé ou de café. Vous ne devez rien, absolument rien prendre avant cet exercice, qui doit être régulier et continu.

» Mais après, vous pourrez manger à volonté. Certains d'entre vous aiment à manger le matin, à la fourchette. Ils pourront calmer leur faim, sans pour cela prendre de nouveau du poids.

» Il est évident, qu'il faut une certaine dose de caractère pour continuer ce régime d'entraînement physique pendant au moins un mois. J'en connais qui, au bout de 8 jours ont abandonné, en renvoyant au lendemain matin leurs 3 minutes de saut à la corde ou leurs 5 minutes de sac de sable.

» Chers lecteurs, si vous voulez vraiment maigrir sans drogue et sans danger suivez ce modeste conseil. Je serais vraiment heureux à la fin du mois prochain de connaître votre opinion à ce sujet. »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les mots croisés d'« INDOCHINE »

Les mots croisés dirigés de Georges Rimant.

N° 3. — Airs variés.

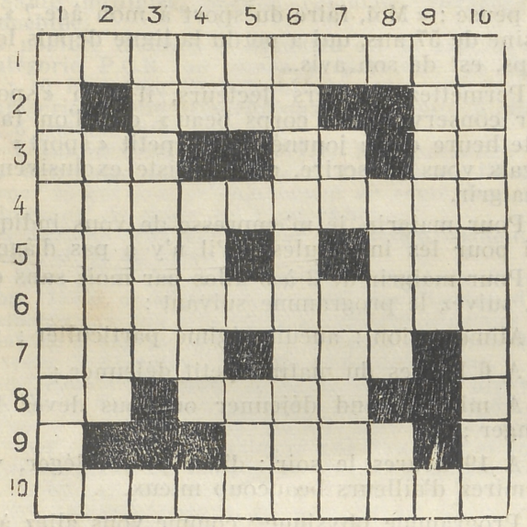

Horizontalement.

1. — Air.
2. — Air — Se voit immédiatement dans l'air extérieur.
3. — Dieu de la mythologie, qui aimait à jouer des airs bucoliques sur un instrument de son invention — Cours d'eau qui ne se donne pas de grands airs — Initiales bien connues depuis qu'a été inaugurée la guerre dans les airs.
4. — Celui qui élève les hôtes de l'air.
5. — Qui n'a pas seulement l'air d'exister — Mis dans l'impossibilité de se donner de l'air.
6. — Complications fréquentes des coups d'air.
7. — Promeneuses des airs — Sa fidélité joua la fille de l'air pour écouter un animal cependant bien terre-à-terre.
8. — Adjectif aux lettres inscrites dans le ciel, sinon dans l'air — Fleuve d'un pays d'Europe dont le nom contient le mot : air.
9. — L'un des plus connus parmi ceux qui ont la fâcheuse habitude de cracher en l'air.
10. — Faux air.

Verticalement.

1. — Airs.
2. — Voie urbaine où les citadins vont prendre l'air
3. — Air.
4. — Donne trop souvent un air supérieur et méprisant à ceux qui en sont gavés — Quand elle l'est, une bouche ne peut fredonner aucun air.
5. — Adverbe dont les éléments sont épars dans les airs — Si vous le renversez, vous retrouverez phonétiquement l'air.
6. — Prit part à des pourparlers d'une nature particulière, qui ne demeurent trop souvent, hélas ! que des propos en l'air.
7. — Note de musique émaillant certains airs célèbres des vieux opéras — Air libre.
8. — Commune appartenant à un département français dont le nom contient le mot : air, et dont le nom du chef-lieu contient également le mot : air — Commencement d'air.
9. — Pièce à air confiné.
10. — Air.

Solution des mots croisés de A. Frévat.

N° 4.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	D	I	G	E	S	T	I	O	N	■
2	D	A	U	R	A	D	E	■	O	U	E	D
3	I	M	P	A	R	I	T	E	■	R	O	T
4	E	■	O	N	G	L	I	E	R	S	■	■
5	■	B	N	■	A	E	F	■	O	I	E	S
6	B	A	T	O	N	■	■	S	I	N	G	E
7	A	Y	■	S	T	O	R	E	■	S	O	N
8	V	O	L	A	U	V	E	N	T	■	I	S
9	I	N	■	N	A	U	P	L	I	U	S	■
10	E	N	S	O	■	L	U	I	S	■	T	A
11	R	E	A	R	M	E	■	S	O	L	E	N
12	E	■	I	E	I	S	K	■	N	O	■	E

Explications.

Horizontalement.

1 du 7. — Saint Antoine et son cochon.
1 du 10. — Eson, père de Jason.
2 du 12. — Hainaut.

Verticalement.

2 du 3. — Le singe saï est aussi appelé capucin.
1 du 4. — La confiture de roses.
2 du 10. — Saint-Lô, sur la Vire.
1 du 11. — Noé.

OFFSET — TYPOGRAPHIE — PHOTOGRAVURE

IMPRIMERIE TAUPIN & Cie

HANOI — 8 - 10 - 12, RUE DUVILLIER — HANOI

TÉLÉPHONE N°s 147 - 148

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH. Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS
Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement
-:- *Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy* -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE
de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

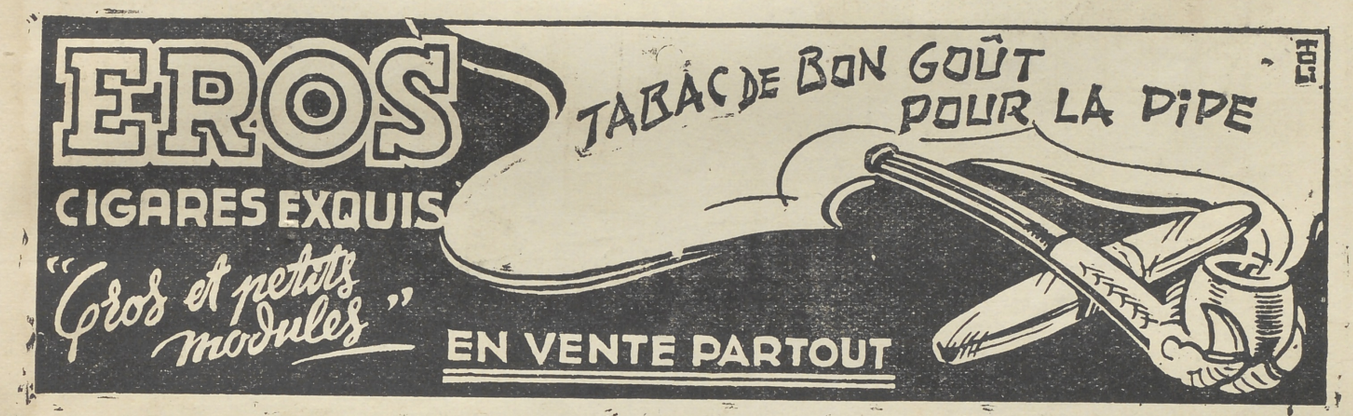

Bière HOMMEL Export
Boissons Gazeuses LARUE
GLACE

sont des produits que continue à fabriquer la

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES
ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE

S. A. au Capital de 4.712.400 $

En vente partout

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

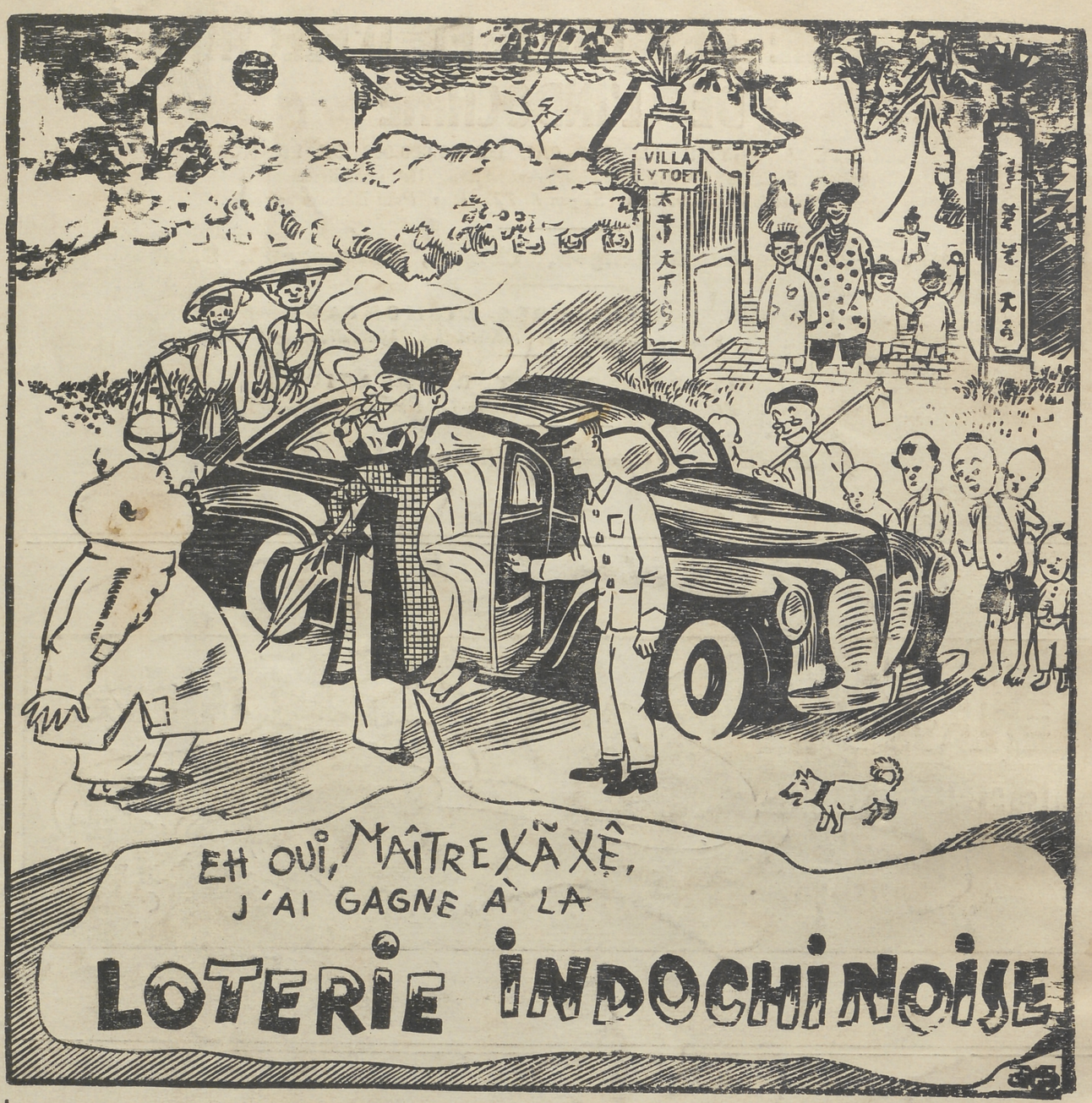

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, Bd Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques